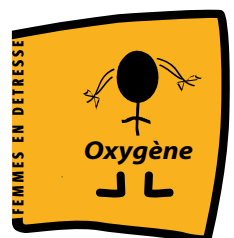


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



SOMMAIRE



Préface de la Présidente.....	3
Missions officielles de Femmes en Détresse.....	7
Formations initiées par Femmes en Détresse.....	9
Les activités des différents services :.....	10
<i>Administration centrale</i>	11
<i>CFFM</i>	13
<i>Fraenhaus</i>	17
<i>Kannerhaus</i>	21
<i>Kopplabunz</i>	25
<i>MaCoU</i>	29
<i>Meederchershaus</i>	31
<i>Naxi</i>	35
<i>Oxygène</i>	39
<i>2^e Phase</i>	41
<i>PSYea</i>	43
<i>Savteh</i>	47
<i>SAVVD</i>	51
<i>SKKD</i>	55
<i>Visavi</i>	59
Actions marquantes de l'année 2018.....	63
Les valeurs de FED.....	66
Travail en réseau.....	67
Présence de FED dans les médias.....	68
La gouvernance.....	70
Affiliations de FED.....	71
Utilisation des dons.....	72

PRÉFACE



Les rapports d'activité pour 2018 des différents services de l'association sans but lucratif Femmes en Détresse confirment les données de ceux des années antérieures : il reste difficile pour les personnes les plus défavorisées de mener une vie décente au Luxembourg, et ceci vaut plus encore pour les femmes monoparentales que pour d'autres groupes de personnes spécialement exposés à la précarité. En effet, au Luxembourg, un seul salaire ne suffit que rarement pour permettre à tous les membres d'un ménage de participer décentement à la vie sociétale.



Deux chiffres pour souligner cette affirmation :

- Suivant le Panorama social 2018 de la Chambre des salariés du Luxembourg, le taux de risque de pauvreté des ménages monoparentaux augmente pour atteindre 46% ;
- Selon le Statec (Rapport travail et cohésion sociale, STATNEWS N°36), le prix du logement correspond à 42% des revenus du ménage.

Ce qui est catastrophique pour les ménages à faibles revenus et d'autant plus grave que le développement du logement social piétine sur place.

Les femmes, dont se compose la population cible de la majorité de nos services et centres d'accueil, sont en plus confrontées aux problèmes liés à leur situation passée ou actuelle : perte d'emploi et/ou diminution du salaire ou du revenu, crises familiales accompagnées de perte du logement, état de santé précaire, désarroi face à la dégradation de la situation financière et familiale, surendettement, déstabilisation émotionnelle d'elles-mêmes et de leurs enfants face à un vécu récent éventuellement empreint de violences, de menaces physiques et psychiques.

Au **ViSaVi**, service de consultation pour femmes ayant vécu de la violence, le nombre d'appels téléphoniques ainsi que le nombre de femmes ayant lancé les appels s'est maintenu à un niveau élevé, malgré le fait qu'en raison de deux mises à la retraite le service n'a fonctionné temporairement qu'avec un personnel réduit. Aussi, les situations de violence restent largement prioritaires pour les appels à l'aide auprès de ce service : sur 310 femmes ayant appelé le ViSaVi, et qui avaient toutes connues de la violence psychologique, 175 avouaient avoir souffert de violence physique. 25 personnes affirmaient avoir fait une expérience de Cyber violence, ce qui est un phénomène assez récent et nouveau, mais qu'il faudra bien surveiller et y trouver des remèdes.

En 2018, le nombre d'expulsions dont le Service d'assistance aux victimes de violence domestique (**SAVVD**) a été informé par le Parquet général a augmenté à 229 cas contre 217 expulsions en 2017.

L'expérience de nos services indique malheureusement que malgré les campagnes de sensibilisation relatives à la violence domestique et à la violence en général, la prise de conscience dans la population par rapport à un problème sociétal inacceptable ne semble pas encore avoir pu se réaliser.

A noter que, même si elle est moins apparente que la violence physique, la violence psychologique est quand-même plus courante que la première, alors que toutes les victimes indiquent l'avoir subie. Dans ce domaine, le Luxembourg a encore beaucoup de retard sur les pays limitrophes. Nous espérons que le nouveau gouvernement complètera la ratification

de la Convention d'Istanbul par les modifications légales indispensables pour transposer l'article 33 de ladite convention qui dispose ce qui suit :

« Article 33 – Violence psychologique

Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour ériger en infraction pénale le fait, lorsqu'il est commis intentionnellement, de porter gravement atteinte à l'intégrité psychologique d'une personne par la contrainte ou les menaces. »

Tel n'a pas été le cas, dans le cadre de la ratification de la Convention, à l'occasion de l'adoption de la loi du 20 juillet 2018 portant approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, signée à Istanbul le 11 mai 2011 et modifiant 1) le Code pénal ; 2) le Code de procédure pénale ; 3) la loi modifiée du 8 septembre 2003 sur la violence domestique ; 4) la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration. Tout le volet violence psychologique a été écarté, tant au niveau de la définition de la violence psychologique qu'au niveau pénal.

Je tiens à rappeler une fois de plus que, certes, les femmes sont également auteures de violence dans leur entourage familial, mais, suivant les chiffres du SAVVD, dans près de 90 % des éloignements prononcés par le Parquet général ce sont les hommes qui sont les auteurs de violence et que, si la victime est un homme, c'est rarement la femme qui est l'auteure de la violence.

Je me révolte contre les fausses informations proliférées de certains côtés à l'occasion de l'Orange Week 2018 pour mettre en doute une réalité qui n'est plus à prouver.

Si, néanmoins, les services confrontés journalièrement à des situations de violence constatent que les femmes sont aujourd'hui plus enclines à devenir violentes que par le passé, il est évident qu'une sensibilisation régulière y relative dès le jeune âge **dans tous les établissements scolaires** pour éviter que la violence ne soit considérée comme un élément normal de la vie de tous les jours est indispensable. C'est pour cette raison que je me réjouis du fait que le service **Oxygène** de Femmes en Détresse ASBL qui réalise depuis des années de la sensibilisation dans les écoles secondaires a été renforcé d'une demi tâche par le Ministère de l'Egalité des chances (MEGA) à partir de 2019.

Si en 2018, 24 ateliers de deux heures ont pu être réalisés dans divers établissements scolaires, nous espérons que ce nombre pourra aller croissant en 2019. Il est regrettable que les écoles secondaires classiques ne répondent jamais à l'offre d'ateliers de la part de l'Oxygène. A croire qu'il y a encore des personnes qui sont d'avis que la violence est réservée à une partie de la population !

Le service psychologique pour enfants et adolescents (**PSYea**) a renforcé en 2018 le travail proactif dans le sens où les collaborateurs/trices ont essayé de contacter toutes les familles où l'expulsion d'un auteur de violence a été prononcée par le Parquet. Ainsi 138 dossiers avaient été transmis par le Service d'aide aux victimes de violence domestique (SAVVD) au service PSYea en 2018 et le service a essayé de façon proactive à joindre 127 familles, dont 77 ont assisté à un entretien avec un ou plusieurs psychologues du service.

Pour le Centre pour femmes et familles monoparentales (**CFFM**), tant le nombre de consultations (1333) que le nombre de personnes (399) auxquelles un suivi est proposé reste très stable : il faut noter que dans ce service les raisons prioritaires de la prise de contact des femmes sont leur santé psychique, le manque de logements appropriés ainsi qu'en général les problèmes relationnels et de couple.

Ce qui se fait toujours plus sentir dans tous les services de consultation de Femmes en Détresse ASBL, c'est le manque de logements sociaux ou à bon marché. Les moyens financiers et la situation professionnelle des familles monoparentales et notamment des femmes en

situation de divorce ne suffisent souvent pas à trouver un logement adéquat sur le premier marché des logements. Il s'en suit qu'en dehors de leur travail quotidien, les collaboratrices du **CFFM** suivent parfois sur de longues années des femmes qui n'ont pu trouver qu'un logement social qui suffise à leurs besoins sans pour autant dépasser leurs moyens financiers.

La pénurie de logements fait que même une personne qui a droit à un Revis ou à un salaire social minimum, ne trouve pas de logement, alors qu'il y a toujours des personnes plus fortunées qui sont également intéressées par les logements en question.

En 2018, 50 femmes avec 39 enfants ont été recueillies au refuge pour femmes (**Fraenhaus**) : on peut constater que 9 femmes y ont séjourné moins de 7 jours, alors que 15 femmes sont restées plus de des 3 mois prévus pour un foyer de dépannage.

Comme conséquence de la pénurie de logements accessibles à notre population cible beaucoup de femmes restent plus longtemps que prévu au refuge, ce qui conduit à des listes d'attente toujours plus longues et, à fortiori, à une exposition plus longue à la violence. Pour cette raison, l'ouverture de la **Maison Communautaire d'Urgence (MaCoU)** autorisée en 2017 comme projet pilote et confirmée en 2018 comme centre d'accueil supplémentaire conventionné avec le MEGA, a été un soulagement considérable face à la demande croissante de la part des femmes. La MaCoU accueille des femmes clientes de tous les services pour femmes dans des situations d'urgence.

Le nombre de gardes réalisées par le **Service Krank Kanner Doheim (SKKD)** dans tout le pays auprès d'enfants malades a augmenté de 17,3 % par rapport à 2017, soit en tout 1246 gardes d'enfants. Or, en 2018, le SKKD a dû refuser que 340 demandes (ce qui fait 150 % de demandes de gardes refusées en plus en comparaison avec 2017). Ces chiffres varient fortement d'année en année, notamment en raison d'épidémies de grippe plus ou moins fortes, de sorte qu'il est difficile d'en tirer des conclusions pertinentes. Néanmoins, la demande est toujours largement supérieure à l'offre que le SKKD peut fournir.

Je tiens à remercier spécialement la Ville de Luxembourg qui, par le biais d'un subside destiné au SKKD, a permis l'engagement de deux collaboratrices supplémentaires qui interviennent prioritairement sur le territoire de la ville de Luxembourg, alors que la plus grande demande de gardes provient effectivement du canton de Luxembourg.

En 2018, le **Meederchershaus** a hébergé au total 34 pensionnaires, 10 des jeunes filles ont intégré un centre d'accueil, 7 des appartements supervisés, 4 sont retournées auprès de la mère et 3 auprès d'un autre parent. 20 des 33 jeunes filles sont restées plus de trois mois au refuge, faute de savoir où aller, alors qu'un retour au domicile était impossible. Ces chiffres montrent qu'au vu d'une population globale en constante augmentation depuis des décennies, il serait important de veiller à adapter en temps utile le nombre des places en institutions et de logements disponibles pour jeunes aux nouveaux chiffres démographiques. Les foyers d'accueil urgent en situation de crise psychosociale telle le Meederchershaus risquent sinon de se transformer en centres d'accueil pour la longue durée et ne plus pouvoir assumer leur rôle de foyer d'urgence.

Le centre de formation **NAXI** a poursuivi en 2018 les formations des années précédentes, à savoir la formation « Assistance aux personnes », la formation « Projet professionnel », la formation « Rebondir » ainsi que la formation « Jonk an Aktiv » proposée sur demande du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire. Ces formations sont toutes des formations sur la longue durée qui ont prouvé depuis longtemps qu'elles permettent de stabiliser les participantes tout en leur donnant la possibilité de s'affirmer en stages en entreprises. En 2018, 107 femmes ont participé aux différentes formations ou bien ont travaillé dans l'atelier de lavage-repassage annexé au Naxi (38 personnes). Les chiffres relatifs aux succès d'insertion pour une population somme toute assez fragilisée sont assez élevés, ceci est notamment le fruit de la recherche conséquente de stages en entreprises ou institutions lors desquels les femmes peuvent prouver à un employeur potentiel leurs capacités et compétences. Par ailleurs, il ne

faut pas oublier que le service de suivi du Naxi prend en charge toutes les stagiaires et cet encadrement très personnalisé permet aux femmes de prendre conscience de leurs compétences, de regagner confiance en elles-mêmes et de se réorienter vers un avenir prometteur.

Le service d'aide aux victimes de la traite des êtres humains (**SAVTEH**), a continué en 2018 le suivi de personnes identifiées comme issues de la traite des êtres humains et a ouvert 9 nouveaux dossiers, dont quatre pour femmes et cinq pour hommes victimes de la traite des êtres humains. Un tel suivi comporte maints entretiens, assistance lors de démarches administratives et sociales. En outre, un réseautage intense avec des services semblables dans plusieurs pays de l'Union européenne est nécessaire, afin de bien comprendre les différents mécanismes à la base de l'esclavage moderne.

Le **Kopplabunz**, centre de rencontre pour femmes, a commencé en 2018 avec la mise en œuvre du projet **CIAO (Contexte d'Inclusion et d'Accueil Organisé)**, développé dans le cadre du Fonds social européen (FSE) et dont l'objectif est de permettre à des femmes issues de l'immigration ou à des femmes réfugiées de se familiariser avec la vie luxembourgeoise, ses coutumes, ses administrations, les droits et obligations qui leur incombent etc. afin de leur permettre de mieux se retrouver dans leur nouveau pays de résidence, de mieux s'intégrer dans la vie sociale et de trouver un emploi correspondant à leurs compétences. En 2018, donc en phase de démarrage, 59 femmes se sont inscrites dans les différents ateliers dont 179 séances ont été réalisées au cours de l'année. Au cours de l'année 2019, la participation va considérablement augmenter et l'offre d'ateliers sera diversifiée.

Je tiens à remercier toutes nos collaboratrices et nos collaborateurs de leur engagement, de l'enthousiasme sans à priori avec lequel ils accomplissent leur travail journalier et s'engagent dans des voies nouvelles lorsqu'il s'agit de développer des projets gratifiants en faveur de notre population cible. Je leur suis en outre reconnaissante qu'ils soient toujours à la recherche de formations et d'outils leur permettant de compléter leurs connaissances professionnelles et leur expérience du terrain au grand profit des femmes qui recherchent notre aide.

Par ailleurs, je souhaite à toutes celles de nos collaboratrices qui ont quitté l'association en 2017, 2018 et qui le feront en 2019 pour commencer une nouvelle vie au-delà de la vie professionnelle, de bien profiter de cette nouvelle étape.

Finalement, je remercie au nom de l'association le Ministère de l'Égalité des Chances (l'actuel Ministère de l'égalité entre femmes et hommes), le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance ainsi que le Ministère de la Famille et de l'Intégration, qui ont conclu des conventions avec elle de la confiance qu'ils lui témoignent depuis de longues années.

Last but not least, je voudrais remercier de tout cœur tous les donateurs et toutes les donatrices pour la générosité avec laquelle ils et elles ont soutenu nos activités une fois de plus en 2018.

Luxembourg, mai 2019.

Karin MANDERSCHIED

Présidente



FEMMES EN DÉTRESSE

asbl

18-20, rue Glesener | L-1630 Luxembourg
Adresse postale: B.P. 1024 | L-1010 Luxembourg
Tél.: 40 73 35 | Fax: 40 73 34 | E-mail: organisation@fed.lu

MISSIONS OFFICIELLES DE FEMMES EN DÉTRESSE

Les missions de Femmes en Détresse sont multiples et variées, 14 services différents ont été créés afin de remplir les objectifs tels que fixés à l'article 2 des statuts de l'association :

« L'association a pour objet d'offrir aux femmes, à leurs enfants, aux jeunes filles une protection efficace contre la violence par le développement et la gestion de maisons pour femmes et jeunes filles en détresse, de centres d'information et de consultation.(...) »

Elle contribue à améliorer la condition de vie des femmes, en les aidants à s'intégrer à la vie

économique et sociale en leur garantissant une aide psychologique, juridique et sociale et en leur offrant des formations spécifiques. (...)

L'association peut en outre exercer toutes activités et accomplir tous actes ou opérations susceptibles de favoriser, de promouvoir ou de faciliter la réalisation de son objet social »

Les services de l'asbl Femmes en Détresse sont subventionnés par des conventions avec le Ministère de l'Égalité des chances, le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

HISTORIQUE

L'association sans but lucratif **Femmes en Détresse** fut créée en juin 1979 par un groupe de travail du Mouvement pour la libération de la femme (MLF). Elle avait comme but la création, le développement et la gestion d'une maison pour femmes en détresse et voulait offrir aux femmes et à leurs enfants une protection efficace contre la violence masculine.

Le refuge pour femmes victimes de violence conjugale, le Fraenhaus, a ouvert ses portes en mars 1980.

La volonté affirmée de l'association de contribuer aussi à « l'amélioration de la vie des femmes, en les aidant à s'intégrer à la vie économique et sociale, en leur garantissant une aide psychologique, juridique et sociale et en leur offrant des formations spécifiques » s'est concrétisée par la création de services diversifiés au fil des années:

1981 ouverture du service d'information et de consultation pour femmes VisaVi

1984 ouverture du centre de rencontre pour femmes « Kopplabunz »

FEMMES EN DÉTRESSE / HISTORIQUE

- 1986** création du centre de formation pour femmes, familles et familles monoparentales (CFFM)
- 1988** création du SKKD : Service Krank Kanner Doheem au sein du CFFM
- 1991** dans le cadre du programme européen NOW (new opportunities for women), création du Naxi-Atelier, atelier de formations spécifiques pour femmes
- 1995** ouverture d'un bureau d'information pour jeunes filles victimes d'actes de violence physique et/ou sexuelle (OXYGÈNE), puis en
- 1997** ouverture du refuge pour jeunes filles, le Meederchershaus
- 1996** ouverture du Kannerhaus, garderie interne pour les enfants des clientes des services de Femmes en Détresse
- 1998** création du Fraentelefon
- 2003** suite à la mise en vigueur de la loi sur la violence domestique, création du Service d'Assistance aux Victimes de Violence Domestique
- 2005** ouverture du PSYea, le service psychologique pour enfants et adolescents victimes de violences domestiques
- 2007** création du dispositif d'aide aux victimes de la traite des êtres humains
- 2017** création du service MaCoU, maison communautaire d'urgence qui accueille des femmes en situation d'urgence pour une durée limitée
- 2017** création du service 2^e PHASE, suivi et accompagnement des femmes vivant dans un logement de deuxième phase

Femmes en Détresse est Focal point de WAVE (Women against violence Europe) et experte nationale de l'observatoire du LEF (Lobby européen des femmes) sur la violence envers les femmes.



STATISTIQUES

177 h de formation et de sensibilisation à l'intention des professionnels et futurs professionnels

652 participant(e)s

Dont une formation de base en matière de violence domestique regroupant **17 nouvelles collaboratrices** de **4 associations différentes** a été organisée en 2018.

135 h d'ateliers de sensibilisation dans l'intérêt du public cible

1135 participant(e)s

2 Interventions grand public

35 participant(e)s

Intervention sur tous les sujets concernant la femme, sa position dans la société, les violences conjugales, les violences domestiques et les violences à l'égard des femmes en général.

Qui sommes-nous ?

Nom: Formatrices en matière de violence domestique

Adresse postale: BP. 1024, L-1010 Luxembourg

E-Mail: formation@fed.lu

OFFRE

■ SENSIBILISATION ET FORMATION

Organisation de séances de sensibilisation et de formation, à l'intention des professionnels et des futurs professionnels, sur des thèmes tels que la violence conjugale, la violence domestique, l'intégration des femmes, la place de la femme dans la société, les jeunes et le couple, l'égalité homme/femme, etc

■ ATELIERS À DESTINATION DU PUBLIC-CIBLE

Organisation d'ateliers à destination

- des femmes concernant la violence domestique, l'intégration, l'égalité homme/femme
- des enfants et des adolescents concernant la violence domestique, les violences dans le couple, l'égalité homme/femme.

■ INTERVENTIONS GRAND-PUBLIC

Intervention sur tous les sujets concernant la femme, sa position dans la société, les violences conjugales, les violences domestiques et les violences à l'égard des femmes en général.

QUELQUES LIEUX D'INTERVENTION

- Ecole de police
- Université de Luxembourg -Bachelier en sciences éducatives et sociales
- Ecoles primaires et secondaires
- Maison relais
- Croix Rouge
- IFEN

Un pool de 8 formatrices agréées, travaillant sur le terrain dans les services **Fraenhaus, PSYea, Visavi et SAVVD** assurent actuellement cette offre.

Une éducatrice graduée attachée au Service Oxygène anime également des ateliers à destination du public cible.

Soucieuses d'assurer la qualité des formations et de promouvoir l'importance du travail informatif et préventif en matière de violence domestique, les formations sont régulièrement retravaillées et les formatrices participent à des formations continues.

Afin d'élargir l'offre de formations, une formation pour futures formateurs/trices a été organisée. Elle aura lieu en 2019.

LES ACTIVITÉS DES DIFFÉRENTS SERVICES





FEMMES EN DÉTRESSE

Administration centrale

18-20, rue Glesener | L-1630 Luxembourg
Adresse postale: B.P. 1024 | L-1010 Luxembourg
Tél.: 40 73 35 | Fax: 40 73 34 | E-mail: organisation@fed.lu
5,00 ETP

- La direction
- Le service comptabilité
- Le service ressources humaines
- Le secrétariat
- Le service juridique

En 2018, 7 personnes travaillaient à l'administration centrale: la directrice générale, la responsable ressources humaines, qualité et finances, la secrétaire, l'assistante ressources humaines, la juriste et les deux comptables.

L'INFRASTRUCTURE:

L'administration centrale dispose de

- 6 bureaux
- 1 grande salle de réunion
- 1 espace « rencontre familiale »
- 1 petite cuisine

L'administration centrale est un point de rencontre pour tous les services du fait que le courrier y est rassemblé et distribué par le secrétariat. L'importance de l'échange des informations est soulignée par les réunions de coordination mensuelles avec les responsables des services.

Les réunions des formatrices et de divers groupes de travail ont également lieu dans l'administration centrale.

L'interface familial du Meederchershaus y organise les entrevues avec les parents des jeunes filles vivant au Meederchershaus.

L'administration centrale, qui est le siège social de l'association est un lieu dynamique qui soutient la communication et l'échange entre les différents services de l'association.







C.F.F.M.

Centre pour Femmes, Familles et Familles Monoparentales

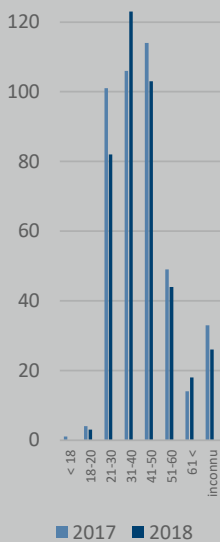
95, rue de Bonnevoie | L-1260 Luxembourg

Tél.: 49 00 51-1 | Fax: 40 61 11

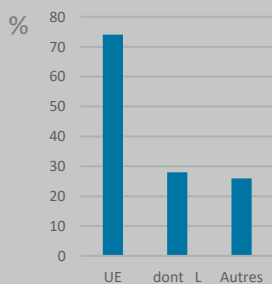
E-mail: cffm@cffm.lu

4,70 ETP

Nombre de clientes par tranche d'âge



Nationalité



1333 consultations

399 personnes suivies

254 nouvelles clientes

NOS OBJECTIFS

- Soutenir les femmes dans leurs choix personnels
- Être à l'écoute de leurs demandes et de leurs besoins
- Les aider à sortir de l'isolement
- Promouvoir leur participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets
- Valoriser le rôle de la femme dans la famille et au sein de la société
- Combattre les préjugés envers les familles monoparentales

NOS SERVICES

- Consultations sociales
- Consultations psychologiques
- Consultations pédagogiques et gestion de stress

NOTRE PERSONNEL

2 assistantes sociales
 2 éducatrices graduées
 2 psychologues
 1 secrétaire

NOTRE OFFRE

- consultations individuelles
- groupes de parole
- gestion de stress
- activités
- information et guidance

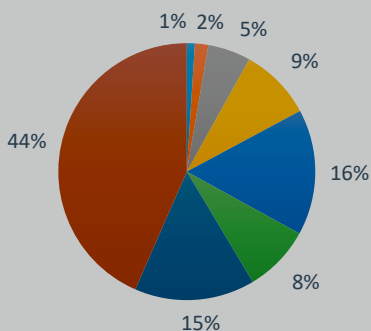




Composition familiale

- 177 familles monoparentales
- 16 familles recomposées
- 51 familles traditionnelles
- 64 personnes seules

Les motifs de consultation au service social



- formation
- spéc. FMP
- revenu
- juridique
- administratif
- relation
- emploi
- logement

POPULATION CIBLE

PERSONNES SUIVIES

388 femmes
11 hommes

ETAT CIVIL

139 célibataires	27 séparé(e)s
86 divorcé(e)s	3 pacsé(e)s
72 marié(e)s	13 veuves/veufs

REVENU PRINCIPAL

51% salaire	6% complém. RMG
13% RMG	



La part du budget familial consacrée au **logement** de nos clientes constitue un facteur de risque de **précarité** de plus en plus important.

La nouvelle loi sur le divorce et notamment l'**autorité parentale conjointe** généralisée a engendré beaucoup de questionnements auprès de notre public-cible.

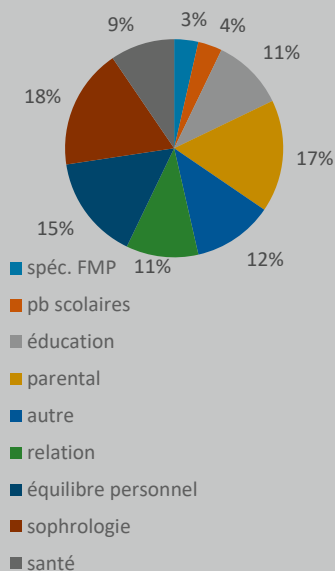
La précarité de la situation financière, familiale et/ou professionnelle engendre des soucis existentiels qui ont une répercussion sur les **relations familiales** et sur la **santé psychologique et physique** de tous les membres de la famille.

THÈMES DOMINANTS DES DIFFÉRENTS SERVICES DU CFFM

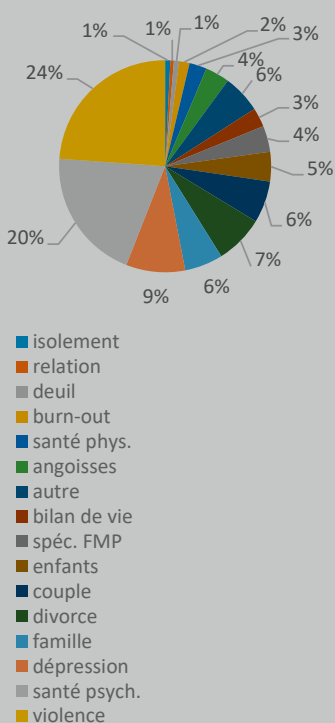
Consultations sociales

En 2018 nous avons constaté que l'âge moyen de nos client(e)s a baissé, en 2017, le groupe 41-50 ans était prédominant, en 2018 ce fut celui des trentenaires. Surtout pour les plus jeunes familles, la précarité de la situation financière ou professionnelle ainsi que le manque de logements abordables à Luxembourg contribuent à un état d'insécurité généralisée. L'insécurité matérielle et le surmenage des chef(fe)s de familles monoparentales constituent des facteurs de stress très importants et s'ils persistent, ils mettent en danger la santé physique et psychique des personnes concernées.

Les motifs de consultation au service pédagogique et gestion du stress



Les motifs de consultation au service psychologique



Les problématiques de nos clientes requièrent souvent la coopération et la coordination de plusieurs services internes et externes ce qui représente une grande part du travail des collaboratrices du service social.

Consultations pédagogiques et gestion de stress

La majorité de nos client(e)s, en consultation pédagogique sont séparé(e)s, en instance de divorce ou divorcé(e)s. Ainsi les questionnements au service de consultation pédagogique tournent surtout autour de la parentalité, la coparentalité, la communication et la gestion de conflits entre les parents séparés ou divorcés.

Afin de prévenir le surmenage, l'épuisement et le burn-out, les femmes s'adressent au service pour mieux gérer leurs émotions et leur stress. Les volets équilibre, santé et sophrologie restent des motifs de consultation importants.

Consultations psychologiques

Les client(e)s des consultations psychologiques se trouvent majoritairement dans des situations d'insécurité généralisée, ce qui les met dans un état d'épuisement physique et psychique. Leur déstabilisation psychique est souvent liée à des facteurs variés: situation familiale déséquilibrée/ crise personnelle, conjugale et/ ou familiale, précarité financière, violence domestique, perte de travail, recherche de logement, maladies physiques, surmenage ...

Afin de sensibiliser aux problèmes que rencontrent les familles monoparentales, les collaboratrices du CFFM ont participé à divers évènements et réunions de discussion et d'échange d'idées.



Participation du CFFM à la Table-ronde « Le visage féminin de la précarité » le 11 mars 2018





FRAENHAUS

« Le Fraenhaus offre une aide et un refuge aux femmes victimes de violence »

Adresse anonyme

Tel : 44 81 81

Email: fraenhaus@fed.lu

8,05 ETP

Nombre de clientes :

50 femmes et **39 enfants** ont trouvé refuge au Fraenhaus. **Toutes les femmes ont vécu de la violence**, dont **45** de la part de leur **mari ou partenaire** et **3 femmes d'un autre membre de la famille**. **2** femmes ont été **victimes de la traite des êtres humains**.

Nationalité des femmes :

22 femmes sont issues de **l'Union Européenne**.

27 femmes sont issues de **pays tiers**.

Pour **1 femme** la nationalité **n'est pas connue**.

Situation financière :

27 femmes étaient **sans revenu** à l'entrée du Fraenhaus. Pour la plupart des femmes avec revenu, celui-ci était si bas qu'elles ne pouvaient pas en vivre.

POPULATION CIBLE ET MISSION GÉNÉRALE DU FRAENHAUS

Le Fraenhaus offre une aide et un refuge à toute femme victime de violence conjugale ou familiale ou victime de la traite des êtres humains. Sa capacité d'accueil est de 38 lits. En cas d'urgence, une femme peut nous contacter 24/24h et entrer immédiatement au refuge.

NOS PRINCIPES D'INTERVENTION

Notre travail est basé sur les principes de l'intervention féministe, qui part du principe que toutes les femmes peuvent surmonter l'état de dépendance et d'oppression, si on les encourage et les soutient.

Nous partons du principe que les victimes de violence conjugale ne sont pas responsables de cette violence et qu'elles ont le droit à l'autonomie et au respect.

LES OBJECTIFS DANS LE TRAVAIL AVEC LES FEMMES

Sécurité : Offrir aux femmes une place dans un cadre sécurisé. Évaluer la dangerosité de leur situation et élaborer des scénarios de protection ensemble avec les femmes.

Stabilisation émotionnelle : Soutenir les femmes à surmonter l'état de dépendance et d'oppression par rapport à leur agresseur. Encourager les femmes à retrouver confiance dans leurs propres compétences et augmenter leur estime de soi afin qu'elles puissent prendre leurs propres décisions concernant leurs vies.

FRAENHAUS

L'âge des femmes

L'âge des femmes accueillies en 2018 varie **entre 18 et 60 ans**.

9 femmes avaient entre **20 et 29 ans** et **2 femmes** avaient **moins de 20 ans**.

11 femmes avaient entre **40 et 49 ans** et **9 femmes** entre **50 et 59 ans**.

La **majorité** des femmes (18 femmes) avaient **entre 30 et 39 ans**.

Pour **1 femme** l'âge **n'est pas connu**.

Par rapport aux années précédentes, on a pu constater que le nombre de femmes ayant dépassé la quarantaine, voire la cinquantaine a augmenté.

Ceci explique aussi le nombre plus bas d'enfants qui ont accompagné leur maman au Fraenhaus. Beaucoup de nos clientes avaient des enfants adultes.

Durée de séjour :

La **plupart des femmes** restent **plus de 4 mois** (15 femmes) ou **moins de 7 jours** (9 femmes) au Fraenhaus. Pour le premier groupe, la réalisation de leur nouveau projet de vie prend plus de temps que les 4 mois prévus, les femmes du deuxième groupe sont soit **retournées auprès de leur partenaire violent** (5 femmes), soit ont **trouvé une autre solution**.

Vie autonome : Accompagner les femmes sur leur chemin vers une vie autonome. Souvent cet accompagnement se traduit au début du séjour par une aide concrète dans les démarches administratives, sociales, juridiques et médicales.

Indépendance financière et intégration sociale : Soutenir les femmes dans leur projet social menant vers l'indépendance financière (apprentissage d'au moins une des langues usuelles du pays, formation professionnelle, recherche de travail, REVIS,...) afin de (re)trouver leur place dans la société.

Logement : Epauler les femmes dans leur recherche de logement (logements sociaux et logement sur le marché privé).

ATELIERS ET ACTIVITÉS

Dans le cadre de leur travail les collaboratrices proposent différentes activités aux habitantes du Fraenhaus :

Ateliers de langues : luxembourgeois et français

Activités de bien-être : Ateliers de danse et sorties au sauna permettant aux femmes de se sentir à l'aise dans leurs corps et de diminuer la tension et le stress qu'elles éprouvent.

Ateliers créatifs permettant aux femmes d'exprimer leur vécu à travers des moyens artistiques.

Ateliers art-thérapeutiques

Au Fraenhaus, des ateliers art-thérapeutiques sont proposés de manière régulière. En 2018, ces ateliers ont pris de l'envergure. C'est dans le cadre d'une collaboration entre 6 foyers pour femmes du Luxembourg, que l'art-thérapeute du Fraenhaus a réalisé des ateliers pour les habitantes de ces foyers. Ainsi les femmes ont pu exprimer de manière très individuelle et créative leur vécu de la violence et le long chemin qu'elles ont dû prendre pour s'en sortir. Les tableaux réalisés reflètent leurs difficultés, leurs espoirs et leur courage. Les ateliers ont permis aux femmes de s'exprimer, de créer une certaine distance par rapport à leur vécu pesant, de vivre la solidarité entre femmes et de trouver le courage de continuer leur chemin. Les tableaux ont été exposés lors de **l'Orange Week 2018** dans l'exposition « **Exit Violence** » à la Belle-Etoile.



FRAENHAUS

Durée de séjour :

11 femmes sont restées **entre 1 semaine et 4 mois**.

15 femmes étaient encore au Fraenhaus le **31 décembre 2018**.

Appels téléphoniques et appels en urgence:

En 2018 nous avons répondu à **1778 appels téléphoniques**.

Nous avons reçu **100 appels** en urgence, c.à.d. des appels **en dehors de nos heures d'ouverture**.

Le suivi social

En 2018 les collaboratrices du Fraenhaus ont garanti le **suivi social de 22 femmes** et **40 enfants** logeant dans des appartements du **Fonds de logement, de l'AIS et de la Wunnengshëllef**.

Colonie de vacances:

En septembre 2018, les femmes et enfants ont eu l'occasion de passer une semaine de vacances à la côte belge. Des jours inoubliables, qui leur ont permis de prendre du recul par rapport à leurs problèmes et de se ressourcer.



TRAVAIL AVEC LES MÈRES

En 2018 un nouveau projet a été lancé au Fraenhaus: le travail avec les mères. Une collaboratrice travaille avec toutes les mères qui habitent au Foyer sur leur rôle en tant que mère, leur relation avec leurs enfants, les questions d'éducation, notamment l'éducation non-violente et le contact avec le père des enfants. Ces sujets, qui sont d'une grande importance pour les femmes et enfants concernés, ont souvent été source de conflits et de malaises dans le passé. Le projet « Mammenarbecht » nous permet de travailler plus en profondeur ces points critiques. Le travail consiste dans la désescalation des conflits existants, dans la recherche de solutions vivables pour tous les concernés, dans la prévention et dans le ressourcement des familles concernées.



LES OBJECTIFS DANS LE TRAVAIL AVEC LES ENFANTS

Sécurité: Offrir une protection efficace contre la violence domestique en les accueillant dans un refuge pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.

Verbalisation: Offrir aux enfants un espace de confiance leur permettant la verbalisation de leur vécu et l'expression de leurs émotions ainsi que le développement d'une perception positive de soi-même et l'apprentissage de résolutions alternatives de conflit.

Pour la réalisation de ces buts primordiaux du travail avec les enfants, des outils de travail comme les histoires et les dessins thématiques, les activités socio-pédagogiques et ludiques, les entretiens individuels et en groupes et les exercices de prévention de la violence et de confiance en soi s'avèrent importants.

Tous les enfants sont marqués par un environnement violent. Les enfants ont donc souvent vécu dans une atmosphère de peur et

FRAENHAUS

Les enfants au Fraenhaus :

39 enfants ont trouvé refuge au Fraenhaus. **Tous ces enfants ont été victimes des violences que leurs mères ont dû subir.**

7 fratries d'enfants ont subi de la **violence physique** de la part de l'auteur de violence.

L'**âge** des **enfants au Fraenhaus** varie entre 0 et 19 ans.

de soumission. Beaucoup d'entre eux sont convaincus d'être la cause principale pour la situation de violence domestique.

Consultation: Soutenir la mère en matière d'éducation et leur offrir une aide administrative, scolaire et sociale en rapport avec l'enfant.

Travail en réseau : Pour le bien-être psychologique et physique des enfants le personnel éducatif du refuge collabore étroitement avec tous les agents compétents dans le domaine de l'enfance.

Pour tous les enfants âgés de plus de 3 ans, un rendez-vous au Service PSYea est fixé d'office par une des éducatrices travaillant avec les enfants.

ATELIERS :

Groupe de parole : Tous les vendredis soirs les enfants ont l'occasion de parler de leur ressenti et d'exprimer leurs sentiments en groupe.

Projet livre : Le sujet des souhaits a été approfondi en 2018 et a abouti avec beaucoup de créativité, d'imagination et de vigueur, à une belle histoire rédigée dans un livre.

« Mäi Wunschballon » est l'histoire d'une fille et d'un garçon qui ont un ballon imaginaire, contenant tous leurs souhaits. Ils sont d'avis que sans leur ballon leurs vœux ne pourraient pas se réaliser... .

Deux nouveaux ateliers ont eu lieu de manière régulière à partir de 2018 :

Eveil musical : Les enfants découvrent le monde de la musique – en groupe ou avec la participation des mamans.

Ferme pédagogique : Nos visites dans une ferme pédagogique donnent aux enfants l'occasion d'interagir avec des animaux.





depuis 1996

KANNERHAUS

Garderie interne

76, rue de Strasbourg | L-2560 Luxembourg
Heures d'ouverture: 7:30-18:30 Uhr
Tél. : 40 08 83 | E-Mail : kannerhaus@fed.lu
3,00 ETP

Âge des enfants

52% entre 0-4 ans

Nationalité des enfants

80 % Union Européenne
(dont 28 % luxembourgeoise)
20 % hors Union Européenne

Présences

79 enfants inscrits
73% d'occupation réelle

Provenance des enfants gardés

9 différents Services

1% Visavi
5% Kopplabunz
9% NAXI
9% autre
10% PSY-enfants
10% MaCoU
16% Fraenhaus
19% SAVVD
20% CFFM

LE KANNERHAUS

Le Kannerhaus est la garderie interne de l'asbl « Femmes en Détresse ».

L'objectif du service est de **soutenir les clientes** de l'association en assurant une garde des enfants adaptée aux besoins horaires des clientes, tout en respectant prioritairement **le(s) besoin(s) de l'enfant**.



LE KANNERHAUS SE DISTINGUE PAR DES CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

- La grande tranche d'âge de 0-12 ans
- La prise en charge de 12 enfants
- la grande flexibilité quant à l'admission
- la garde de dépannage/ ponctuelle/spontanée

CRITÈRES D'ADMISSION

Priorité est donnée

- la priorité est donnée aux enfants des femmes qui vivent dans le Fraenhaus ou aux enfants des parents qui utilisent l'un des services internes de Femmes en Détresse
- les enfants des femmes ayant repris une occupation professionnelle ou de celles qui nécessitent une décharge
- les enfants des femmes poursuivant une formation dans l'un des services internes
- les femmes qui ont perdu leur possibilité de garde
- les femmes qui ont besoin d'une garde temporaire pour des enfants scolarisés (durant la période des vacances scolaires)

KANNERHAUS

Garderie interne

Activités 2018 en dehors du Kannerhaus

- Aire de jeux
- Parc Bettembourg
- Picnic
- Promenades
- Marché
- Train „Jangeli“
- Marché de Noël
- Fête de St. Nicolas
- Fête de Carnaval
- Excursions



- les femmes qui ont besoin d'une garde pendant les congés collectifs des foyers de jours
- les enfants de parents, en

majorité des mères, qui se rendent dans des centres de consultation externes et se trouvant dans des situations d'urgence

DANS LE CADRE DU « KANNERHAUS » LES ENFANTS ONT TOUTE PRIORITÉ !

Principes: « Nous considérons les enfants dans leur globalité, en respectant leurs forces et leurs faiblesses » !

En raison des problèmes familiaux (violence conjugale), l'enfant intègre dans son inconscient les soucis de la mère, la tristesse, la négligence, un manque de sommeil, d'où l'importance d'accueillir l'enfant au Kannerhaus lui permettant ainsi de se détendre, de pouvoir dormir dans un environnement approprié et sécurisé!

La régularité quotidienne ou ponctuelle va **restituer la structure de base** et installer le **sentiment d'attachement et d'appartenance**. L'enfant aura l'occasion de nouer un **lien de confiance** avec une personne de référence lui donnant la possibilité de se **(re)construire** en tant qu'individu dans un endroit accueillant et neutre.

PROMOUVOIR LES ENFANTS À TOUS LES NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT !

L'équipe du Kannerhaus prend notamment en charge

- le développement socio-émotionnel
- le développement moteur
- le développement social
- et le développement cognitif

des enfants qui lui sont confiés.

Développement socio-émotionnel : à cet effet **l'intégration dans le groupe** est primordiale. La personne de référence incite l'enfant à **développer son estime de soi** et la **confiance en soi**. L'équipe rencontre les enfants dans une atmosphère familiale, dans des locaux sécurisés et adaptés aux besoins des enfants.

Développement moteur : comme le développement moteur des enfants au cours des 2 premières années de leur vie est primordial, les collaboratrices du Kannerhaus l'encouragent à différents niveaux :



KANNERHAUS

Garderie interne

■ **la motricité globale est perfectionnée** en offrant aux enfants un large **éventail d'activités physiques**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (gymnastique /promenade dans la nature). Ces activités contribuent à **développer leur équilibre** et à **stabiliser la coordination corporelle**. L'enfant pourra **apprendre à appréhender l'espace/ le temps** mis à sa disposition.

■ le **développement de la motricité fine** requiert **la coordination œil-main**. La coordination œil-main évolue en leur apprenant à faire du bricolage, de la peinture, à utiliser les couverts, à manger et à boire, à faire leur toilette (à s'habiller et à se déshabiller, se laver les dents, se laver les mains) de façon autonome.

Développement social : dès sa naissance et au cours de la petite enfance, l'enfant entretient **des rapports successifs et différenciés** avec le monde des personnes qui l'entourent. Il est donc nécessaire de **transmettre** à l'enfant des **valeurs et des normes (règles et limites)** qui lui permettent de s'intégrer dans le groupe. Les collaboratrices du Kannerhaus sensibilisent les enfants au respect, à la politesse, à l'entraide, à la tolérance et à l'échange enfant/enfant/adulte, facilitant ainsi la gestion de conflit avec autrui.

Développement cognitif : il permet l'évolution de **l'intelligence**, de **la mémoire** et **des langues**. Le développement cognitif est renforcé par le développement des capacités linguistiques. Les collaboratrices proposent des activités ciblées visant à favoriser le développement des habilités linguistiques :

- répéter ce que dit l'enfant
- compléter les mots ou les phrases
- lire des histoires courtes (des cantines)
- attirer son attention sur le nom de choses

Elles incitent l'enfant à avoir du plaisir à apprendre en valorisant l'effort, en suscitant l'initiative et la curiosité.

L'IMPORTANCE D'UNE ALIMENTATION SAIN

Il est important **d'initier** les enfants à une **alimentation saine et équilibrée**. Cet équilibre alimentaire se construit dès le plus jeune âge de l'enfant et sur tous les repas. Les enfants **ont besoin d'un exemple à suivre** pour acquérir leurs propres habitudes alimentaires. Le Kannerhaus se porte garant d'une alimentation variée et fraîchement préparée.

Le Kannerhaus propose un repas principal et des repas intermédiaires ;



- le **repas principal** est composé d'aliments végétariens, de féculents, de légumineuses, de légumes, de poissons ou de viande (accompagnés d'eau)
- le **repas intermédiaire** est composé de fruits (idem)







KOPPLABUNZ

Centre de rencontre pour femmes

46, rue M. Rodange | L-2430 Luxembourg

Tél.: 22 07 14 | Fax.: 26 89 70 14 | e-mail: kopplabunz@fed.lu

1,875 ETP

En **2018**, le Kopplabunz a lancé son nouveau projet **CIAO** (Contexte d'Inclusion et d'Accueil Organisé) qui a été élaboré en 2017 en collaboration avec des spécialistes externes. Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen sur une période de deux ans.

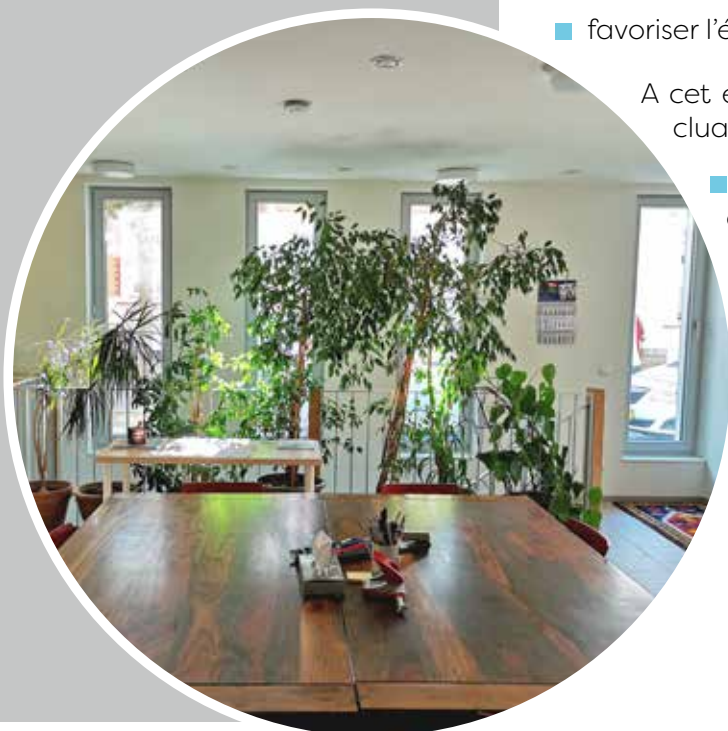
NOS OBJECTIFS

Les objectifs du Kopplabunz sont:

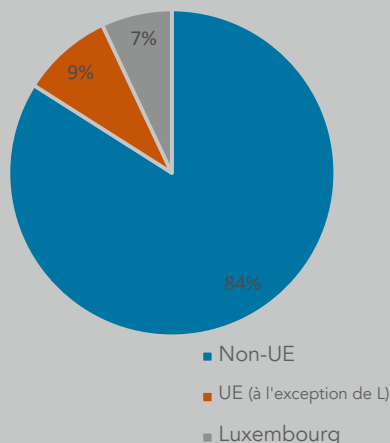
- projet **CIAO**
- faciliter prioritairement l'intégration de femmes immigrées ou réfugiées dans la société luxembourgeoise
- permettre aux femmes d'acquérir de nouvelles compétences
- permettre aux femmes de (re)découvrir leur potentiel et leurs ressources
- favoriser l'échange entre les femmes

A cet effet le projet CIAO prévoit plusieurs modules incluant 9 ateliers différents permettant aux femmes :

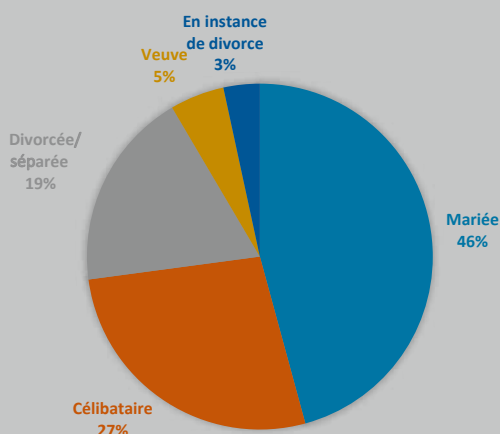
- de mieux connaître leur nouvel entourage, la société dont elles font désormais partie et ses institutions,
- d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de renforcer ainsi la confiance en soi, ce qui constitue un des prérequis indispensables pour une intégration stable et réussie à long terme.



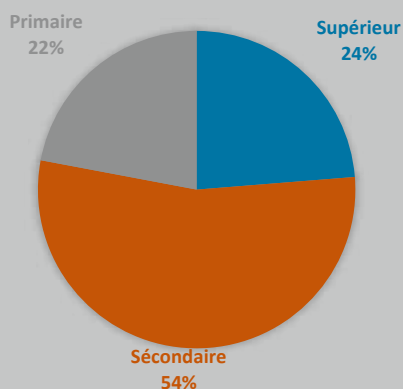
Origines de participantes



Etat civil



Niveau d'éducation



POPULATION-CIBLE

L'offre s'adresse à toute femme adulte et tout particulièrement à celles issues de l'immigration et/ou ayant reçu récemment le statut de bénéficiaire de la protection internationale (BPI).

NOTRE OFFRE

Après un premier entretien individuel d'accueil, un parcours individualisé sera établi pour chaque participante. En fonction des compétences et besoins identifiés, les femmes peuvent s'inscrire aux ateliers proposés, ouvrant la voie vers la pratique des langues officielles du Luxembourg ainsi que vers l'autonomie socioprofessionnelle.

Les ateliers proposés sont regroupés dans trois modules différents :

Module : « Compétences sociales et interculturelles »

- Femme actrice de vie

Module : « Citoyenneté active »

- Culture, langue et société luxembourgeoise
- Citoyenne dans la cité
- Logement et consommation
- Mobilité

Module : « Employabilité »

- Français oral et écrit, correspondance administrative
- Recherche d'emploi et entretiens d'embauche
- Droits et réglementations sur le marché de travail
- NTIC; communication et recherche d'emploi

Des entretiens individuels et un échange régulier avec les participantes permettent :

- d'évaluer le progrès des participantes
- d'adapter et d'ajuster l'offre des activités proposées
- d'identifier les besoins spécifiques des participantes





ATELIERS EN 2018

Après une première phase de préparation, les ateliers ont été lancés en mars 2018, avec un total de 179 séances qui ont été organisées. 59 participantes se sont inscrites au projet, dont 46 ont activement participé aux ateliers. Pour celles qui n'ont pas participé, les raisons évoquées ont été entre autres : état de santé, problème de garde d'enfants ou difficultés de transport. En outre, le taux de participation a été très variable, en comptant en moyenne 5,3 femmes par séance.

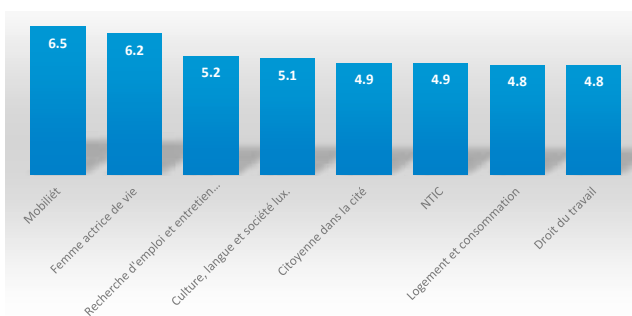
L'atelier **Français oral et écrit, correspondance administrative** a été reporté au début 2019. Par contre, de par son grand intérêt, l'atelier **Culture, langue et société luxembourgeoise** a été organisé trois fois en 2018 avec un total de 60 séances. L'atelier **Femme actrice de vie**, ainsi que l'atelier **droit et réglementations sur le marché de travail** ont été organisés deux fois chacun avec un total de 32 séances pour femme actrice de vie et de 16 séances pour le droit du travail.

L'atelier **Mobilité** a, à part quelques séances spécifiques sur les moyens de transports au Luxembourg, été intégré aux sorties de différents autres ateliers, afin de permettre d'approfondir la théorie par une mise en pratique.

L'atelier **Citoyenne dans la cité** regroupe différentes thématiques qui ont été traitées dans des ateliers-conférence : les immigrées et le marché de l'emploi, du volontariat à l'intégration, le surendettement, la gestion de conflits, le REVIS, la nationalité luxembourgeoise et la double nationalité, le centre d'information pour jeunes...

Suite à une plus faible demande, l'atelier **logement et consommation** ainsi que l'atelier **NTIC, communication et recherche d'emploi** ont été organisés une seule fois en 2018. Une première partie de l'atelier **recherche d'emploi et entretien d'embauche** s'ensuivait à l'atelier NTIC, pour être continuée avec la deuxième partie en 2019.

Moyenne des participantes par atelier



ACTIONS MARQUANTES

Article dans le « Luxemburger Wort » au 18 juin 2018 « Unter Frauen »

Clip de promotion pour le FSE : <https://www.youtube.com/watch?v=R-GY8aXyf1o>

W
E
L
C
O
M
E

A vertical wooden sign with a white background and dark brown lettering. The word "WELCOME" is written in a classic serif font, with each letter on a new line. The letters are surrounded by small, dark brown stars: one above the 'W', one to the right of the 'W', one to the left of the 'E', one to the right of the 'L', one to the left of the 'C', one to the left of the 'O', one to the left of the 'M', and one to the right of the 'E'. The sign is mounted on a background of vertical orange wooden planks.



MaCoU

Maison Communautaire d'Urgence

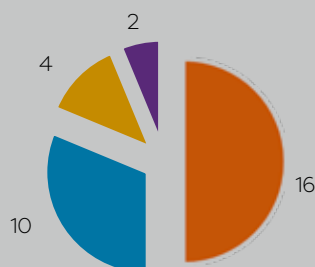
depuis
mi-janvier 2017

Adresse anonyme | Tél.: 40 73 35
0,50 ETP

Lors de l'année 2018, en total **33 demandes** d'admission sont parvenues à la MaCoU (une demande datait de 2017 mais dont la demandeuse n'est entrée qu'en janvier 2018).

19 admissions ont été **accordées** et 14 demandes ont été refusées (5 pour manque de places, 2 pour ne pas avoir rempli les conditions, 7 pour avoir trouvé une autre solution).

Motifs des demandes



- violence domestique
- autres formes de violence
- détresse de logement
- autres

LA MACOU, C'EST QUOI EXACTEMENT?

La Maison Communautaire d'Urgence est un refuge d'urgence à courte durée pour femmes avec ou sans enfants en situation de détresse sociale aiguë quelconque. Les femmes qui sont victimes de violence domestique sont prioritaires pour entrer dans la maison.

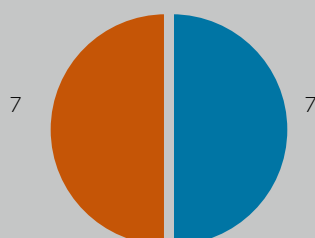
La MaCoU représente un logement de dépannage pour une période transitoire maximale de deux mois sans encadrement stationnaire.

POPULATION CIBLE :

Des femmes majeures qui se trouvent dans des situations à haut risque et qui ont besoin d'un lieu protégé et sûr, à savoir :

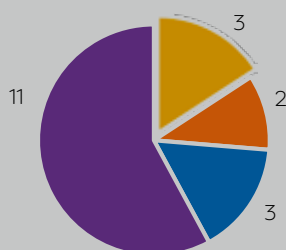
- une situation où un prolongement de la mesure d'expulsion a été refusé, mais dans laquelle la femme se trouve néanmoins en danger,
- une situation de divorce/crise, dans l'attente d'un autre logement,
- des femmes qui sont victimes de la traite des êtres humains,
- une situation de détresse de logement pour des raisons qu'un contrat de bail actuel a expiré ou a été résilié pour des raisons quelconques et que le nouveau logement n'est pas encore accessible ou que les femmes n'ont pas pu trouver un nouveau logement,
- une situation de crise dans laquelle la femme concernée a besoin d'un lieu calme et protégé.

Population



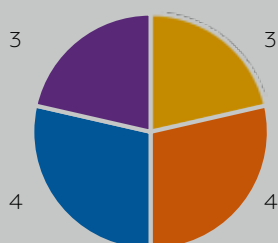
- femmes sans enfants
- femmes avec enfants

Nationalité



- luxembourgeoise
- portugaise
- autres UE
- non UE

Âge des usagères



- 20 - 29
- 30 - 39
- 40 - 49
- 50 - 59

COMMENT ACCÉDER À LA MACOU ?

La demande d'entrée faite par une collaboratrice d'un bureau de consultation interne ou externe doit être envoyée à la coordinatrice de la MaCoU.

Le service de consultation qui a envoyé la demande d'entrée assure le suivi personnel de la femme demandeuse. La coordinatrice de la MaCoU gère l'établissement du contrat d'hébergement, l'accueil dans la maison et le vivre-ensemble.

CRITÈRES D'ADMISSION :

Pour pouvoir accéder à la MaCoU, la demandeuse doit remplir aux moins une des conditions suivantes :

- Présenter une certaine autonomie existentielle
- Avoir une autonomie / stabilité suffisante pour vivre dans un logement avec un minimum d'encadrement
- Présenter une stabilité psychique (pas de souffrance psychique aiguë, pas de dépendance)
- En cas de détresse de logement, d'hébergement, avoir une solution prévue pour au plus tard après deux mois
- Une collaboration étroite avec l'agent de suivi qui a fait la demande d'entrée





depuis janvier 1997

Meederchershaus

Le foyer d'accueil urgent en situation de crise psychosociale aiguë (AUSCPA) accueille des adolescentes et des jeunes femmes victimes de violence familiale.

Téléphone: 296565

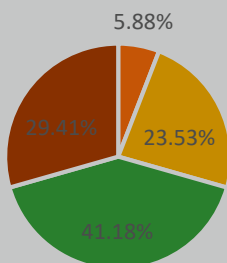
E-mail: meederchershaus@fed.lu

6,55 ETP

En 2018, le Meederchershaus a hébergé **34 pensionnaires** (10 filles étaient encore présentes depuis 2017 ; 8 filles admises en 2018 sont encore présentes le 1^{er} janvier 2019)

Âge des pensionnaires:

La tranche d'âge la plus représentée est celle des **adolescentes âgées entre 16 et 17 ans avec 14 sur 34 filles (41,18%)** ; les jeunes adultes (18-21 ans) sont représentées avec 10 sur 34 pensionnaires, soit 29,41%.



- 12-13 ans
- 14-15 ans
- 16-17 ans
- 18 ans et +

OBJECTIFS :

- guider ses pensionnaires sur leur chemin
- assurer un suivi social
- essayer de trouver une solution appropriée aux besoins de sa population cible
- se positionner contre toute forme de violence

OFFRE :

- un refuge disposant de 10 lits
- garantir un maximum de sécurité
- un séjour à court terme (3 mois environ)
- une présence 24/24
- une adresse secrète pour
- l'élaboration d'un projet de vie

AUX ADOLESCENTES :

- victimes de violence familiale
- négligences
- qui subissent de graves
- âgées entre 12 et 21 ans

ADMISSION :

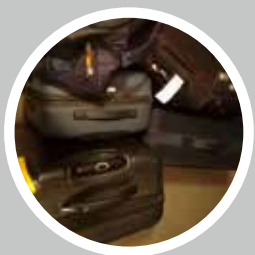
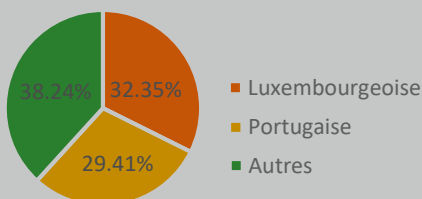
- après une consultation au service « Oxygène » (rendez-vous au no 494149)
- Familles » (placement volontaire)
- après un entretien au service « Interface
- dans l'immédiat sur demande du Tribunal de la Jeunesse en cas d'urgence

MEEDERCHERSHAUS

Le foyer d'accueil urgent en situation de crise psychosociale aiguë (AUSCPA) accueille des adolescentes et des jeunes femmes victimes de violence familiale.

Nationalité :

Les nationalités les plus représentées sont celles des **filles luxembourgeoises avec 11 sur 34 pensionnaires (32,35%) et portugaises avec 10 sur 34 pensionnaires (29,41%)**.



MOTIF DU PLACEMENT:

La **majorité** des pensionnaires a été placée pour cause de **violence physique** (12 sur 34), suivi de 9 jeunes où des problèmes d'éducation ont abouti au placement.

Autres raisons: violence psychique (6), négligence (3), divorce des parents (2), violence sexuelle (1), problème de logement (1).



TYPE DE PLACEMENT:

23 adolescentes sont placées par le **Tribunal de la Jeunesse**, 10 jeunes adultes ont été admises en 2018 et une mineure a intégré le foyer après signature d'une convention de placement volontaire.



AUTEUR:

Pour **28** adolescentes, le comportement (violent) du **père**, respectivement de la **mère**, était la raison pour un placement. 4 fois l'auteur était un autre proche parent. Une pensionnaire a été harcelée par son copain et une admission a été faite suite à un problème de logement de la famille.

DESTINATION APRÈS LE MEEDERCHERSHAUS:

La plupart des pensionnaires ont intégré un **centre d'accueil (10 sur 34)**, suivi par 7 adolescentes qui ont été admises dans un appartement supervisé. 4 réintégrations familiales ont été accordées ainsi que 3 intégrations auprès d'un membre de la famille. Une jeune adulte a quitté notre institution pour déménager chez une amie et un transfert au centre socio-éducatif a été ordonné par le tribunal. 8 jeunes sont encore au Meederchershaus en janvier 2019.



MEEDERCHERSHAUS

Le foyer d'accueil urgent en situation de crise psychosociale aiguë (AUSCPA) accueille des adolescentes et des jeunes femmes victimes de violence familiale.

INTERFACE FAMILLES:

Le service a eu **contact avec 26 familles**, respectivement avec la famille élargie (dont une fratrie).

Une **augmentation de consultations** est à signaler : **109** en 2018 par rapport à 86 en 2017.

Une grande partie du travail consiste à assurer les **entretiens téléphoniques et la gestion du courriel** avec les parents. S'y ajoutent les entretiens et les rencontres avec les professionnel(le)s du domaine psycho-social. Un autre volet de grande ampleur est la documentation et la rédaction des rapports des entretiens pour que l'équipe du foyer puisse au mieux faire un diagnostic et procéder à l'élaboration d'un projet d'avenir.

En 2018, **3 suivis familiaux** ordonnés par le Tribunal de la Jeunesse ont été assurés. Le nombre de ces entretiens s'élève à 36 entrevues.

S'y ajoutent encore beaucoup d'entretiens téléphoniques (et échanges par courriel) avec des pensionnaires et des parents pour lesquels le service n'a pas eu de mission officielle de la part du Tribunal de la jeunesse mais qui continuent à demander aide et conseil.



LA PSYCHOMOTRICITÉ COMME UN OUTIL DE TRAVAIL AU « MEEDERCHERSHAUS ».

Comme l'équipe éducative du « Meederchershaus » dispose d'une collaboratrice qui se trouve à la fin du cursus d'études en psychomotricité en cours d'emploi, le foyer intègre depuis 2018 la psychomotricité en parallèle dans la prise en charge de ses bénéficiaires. Des séances de psychomotricité sont proposées aux adolescentes dans le but d'une contribution au développement global.

La psychomotricité se base sur une vision holistique de l'être humain, de l'unité du corps et de l'esprit. Le terme « psychomotricité » intègre les interactions cognitives, émotionnelles, symboliques et corporelles, dans la capacité d'être et d'agir de l'individu et dans son contexte psychosocial. En créant des conditions stimulantes du développement des fonctions motrices, cognitives et affectives, la psychomotricité permet d'instaurer ou de restaurer le lien entre le somatique et le psychique, et elle soutient et/ou relance le processus de symbolisation et de mise en mots. Elle permet d'enrichir les capacités de communication et d'expression, de la gestion et

de la régulation des émotions, de la symbolisation et de la mentalisation.

Les outils en psychomotricité sont très diversifiés. Ce sont notamment des techniques psychocorporelles, des techniques de relaxation et de médiations corporelles, de jeu corporel, de jeu de rôle et de mime, de Yoga, de Tai-Chi, d'arts martiaux, de la danse, de l'expression artistique, de jeu symbolique, ... à valeur intégrative et structurante et axées sur les désirs et sur les besoins du bénéficiaire. Un temps d'élaboration du vécu corporel, réservé à chaque fin de séance, permet de conscientiser et de mettre en mots ce que vit la jeune.

Actuellement, la prise en charge psychomotrice au « Meederchershaus » se limite à des techniques de relaxation, faute à un manque d'espace. Les techniques sont utilisées dans l'objectif de rétablir une image positive de soi ; de renforcer l'estime de soi et de se reconnecter à une image du corps positive. Les techniques contribuent à la reconstruction d'une relation

MEEDERCHERSHAUS

Le foyer d'accueil urgent en situation de crise psychosociale aiguë (AUSCPA) accueille des adolescentes et des jeunes femmes victimes de violence familiale.

positive et saine à soi et à autrui. La personne va se socialiser et être plus autonome.



Grâce au « bilan de satisfaction », l'équipe essaye d'identifier les attentes, les besoins et le niveau de satisfaction des pensionnaires. Quelques jours avant le départ du « Meederchershaus », chaque pensionnaire reçoit le questionnaire qui est composé de 12 affirmations auxquelles les filles répondent en cochant d'une croix parmi 4 cases possibles (de « pas du tout » à « tout à fait »). Sur une deuxième page, la pensionnaire a la possibilité d'ajouter des remarques sur des sujets proposés (qu'est-ce que j'ai appris, qu'est-ce qui m'a fait plai-

sir, commentaires sur le travail avec la famille, conseils pour le personnel...).

Le questionnaire est complété sur base volontaire et la fille le dépose dans une boîte fermée. L'anonymat de ce bilan garantit aux filles de s'exprimer librement. Pour garantir un travail qualitatif, il est indispensable de tenir compte du résultat, donc des besoins et des opinions de la population cible. Le résultat des bilans et la mise en pratique des suggestions contribuent à l'amélioration de la qualité du service. Au début de l'année, un agent éducatif dépouille les questionnaires et élabore des statistiques à base des réponses. En 2018 il ressortait par exemple que les pensionnaires appréciaient beaucoup les ateliers sur le sujet de la sexualité et désirent en savoir davantage. Raison pour laquelle l'équipe éducative révisé le matériel didactique et ajoute des sujets liés aux besoins et intérêts des adolescentes.





depuis 1996

NAXI

Centre de formation et d'insertion professionnelle
pour femmes

49a, rue du Baerendall | L- 8212 Mamer

Tél. : 40 71 51 -1 | Email : naxi@fed.lu

13,50 ETP

Nombre des participantes aux formations et mesures en 2018

- 107 participantes au total, dont
- 69 en formation
- 38 dans un travail d'utilité collective à l'atelier

Répartition des participantes

- 12 Jonk an aktiv
- 29 Assistance aux personnes
- 14 Le projet Professionnel
- 14 Rebondir
- 38 Atelier

Insertion professionnelle

Directement après les formations

CDD et CDI

Formation 26,09%

Atelier 20,83%

Le NAXI, Centre de formation et d'insertion professionnelle pour femmes, met en place des mesures d'aide à l'insertion/réinsertion professionnelle des femmes. Ceci en leur offrant des formations à long et à court terme en collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). Ces formations s'étendent sur plusieurs mois et s'articulent surtout sur les sujets de développement d'un projet professionnel ou sur la formation dans un domaine spécifique.

Ces formations spécifiques sont continuellement adaptées aux réalités socio-économiques du marché de l'emploi dans le but de contribuer activement à améliorer les chances d'embauche de la population cible.

LES OBJECTIFS DU NAXI

L'objectif primordial du NAXI consiste à contribuer activement à l'amélioration de l'employabilité de la population cible. Le NAXI vise à soutenir les femmes dans leur développement professionnel et personnel en valorisant leurs compétences et leur estime de soi. Sa démarche ne cible non seulement l'adaptation des compétences relationnelles et sociales, mais aussi l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles. Le but est d'établir, d'optimiser ou simplement de consolider un projet professionnel réaliste pour chaque participante.

POPULATION CIBLE

Le **NAXI** s'adresse à des **femmes majeures** à la recherche d'un emploi. Pour pouvoir participer aux formations, il faut être inscrit à l'ADEM). L'activité d'insertion professionnelle dans l'atelier de lavage et de repassage s'adresse à des femmes qui sont bénéficiaires du Revis.



Les trois piliers des formations



THÉORIE

- Transmission du savoir
- Savoir-être
- Savoir-faire
- Diversité de plus de 30 cours et thèmes

STAGES

- Stages pratiques en institutions et entreprises
- Validation du projet professionnel établi

SUIVI

- Suivi socio-pédagogique individualisé et systématisé
- Entretiens individuels
- Élaboration d'un projet professionnel
- Guidance dans des démarches concrètes
- Collaboration avec d'autres services d'accompagnement

5 FORMATIONS EN 2018

Assistance aux personnes (7 mois) (français & luxembourgeois)

L'objectif de la formation est de permettre aux participantes de trouver des emplois dans les institutions du secteur social. Cette formation est reconnue comme mesure pré-qualifiante pour la formation «aide socio-familiale» par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

En même temps, elle favorise l'accès à d'autres formations en cours d'emploi ou à temps plein comme l'auxiliaire de vie, l'aide-soignante, l'éducatrice, etc.

La formation vise la connaissance et l'encadrement des publics cibles dans les domaines suivants:

- les enfants,
- les personnes en situation d'handicap et
- les personnes âgées.

Le projet professionnel (français) (3 mois)

L'objectif de la formation est de trouver une orientation professionnelle et d'élaborer un projet professionnel réaliste. En parallèle à la définition du projet professionnel, la formation vise une stabilisation de la personne par le biais d'un entraînement ciblé des compétences socio-professionnelles. L'objectif à long terme est de trouver un emploi satisfaisant et durable.

Jonk an aktiv (luxembourgeois) (3 mois)

Formation en langue luxembourgeoise pour jeunes femmes dans le cadre de la « Garantie pour la jeunesse » initiée au niveau de l'Union européenne pour réduire le nombre de jeunes au chômage.

La formation «Jonk an aktiv» a pour but de préparer les jeunes femmes (18-30 ans) à la vie professionnelle. Les objectifs sont la découverte et la valorisation de leurs compétences en vue d'une meilleure estime de soi, la prise de connaissance du marché de l'emploi et des métiers et formations proposés au Luxembourg, ainsi qu'une amélioration des compétences sociales. Les participantes doivent également apprendre à s'auto-organiser dans leur quotidien.

Clients servis en 2018

- Résidents de Maisons de retraite et de soins **207**
- Associations et Clubs **13**
- Clients privés **73**
- Entreprises **1**

Masse de linge lavée et repassée en 2018

- 38 tonnes

Domaines d'apprentissage de la mesure dans l'atelier

- Triage
- Lavage
- Séchage du linge
- Repassage
- Service au client
- Livraison
- Cours théoriques sur différents sujets

Rebondir (français) (3 mois)

La formation « Rebondir » est prioritairement réservée à des femmes en situation de reclassement externe.

La précarité de leur situation et de leur état de santé, le souvenir d'expériences négatives dues à leur glissement vers la maladie, les ont laissées trop souvent complètement désemparées.

L'objectif de la formation « Rebondir » est de soutenir ces femmes dans leurs efforts de vouloir se remettre sur un chemin de vie positive.

En parallèle à la définition d'un projet professionnel réaliste, la formation vise la stabilisation de la personne par le biais d'un entraînement ciblé des compétences socio-professionnelles telles que l'équilibre émotionnel et la flexibilité mentale.

1 MESURE DE TRAVAIL D'UTILITÉ COLLECTIVE EN 2018

Atelier de lavage et de repassage (F/L/D)

C'est à travers la mise en pratique quotidienne dans notre **atelier de lavage et de repassage, raccommodage et de livraison à domicile** que les femmes se préparent aux exigences du marché du travail. La durée maximale de la mise au travail est de deux ans.







OXYGÈNE

Service d'information pour adolescentes
et jeunes femmes

2, rue du Fort Wallis | L-2714 Luxembourg
Heures d'ouverture: 7:30-18:30 Uhr
Téléphone : 49 41 49 | GSM : 621 222 029
E-mail : oxygene@fed.lu
0,5 0 ETP

depuis janvier 1997

Consultations

Nationalité des filles

- 28,2 % Luxembourgeoise
- 30,8 % Portugaise
- 41 % autres **dont**
- 20,5 % autres pays de l'UE
- 20,5 % Non UE

Âge des filles

Tranche d'âge

- 13 - 17 ans = 44 %
- 18 - 20 ans = 39 %
- 21 - 23 ans = 17 %

Situation des jeunes filles au moment de la consultation

- 89 % ont fréquenté l'école
- 3 % ont travaillé
- 8 % ni école ni travail

Formes de violence subies

- Psychique 52,73 %
- Physique 34,54 %
- Sexuelle 7,27 %
- Autres 1,82 %

MISSION: 3 VOLETS DE TRAVAIL

- Entretiens, consultations et orientation
- Ateliers de prévention contre la violence et l'abus sexuel dans les écoles
- Encadrement de trois jeunes femmes dans un logement encadré

LE SERVICE OXYGÈNE EN 2018

LES ENTRETIENS

En 2018, **36** filles se sont présentées au Service Oxygène. A part les **51** rendez-vous, il y avait **1** consultation téléphonique. **25** filles ont été suivies régulièrement par notre service.

Les filles étaient âgées de **13** à **22** ans. La tranche d'âge la plus représentée est celle des jeunes adultes (**18** à **20** ans).

Nationalité: La nationalité la plus représentée est celle des filles **portugaise** (**12** filles) suivie par la nationalité **luxembourgeoise** (**11** filles). Les autres sont réparties sur **10** nationalités différentes. **3** filles avaient la double nationalité.

Appels téléphoniques: En 2018, le service a répondu à **242** appels au total avec la majorité d'appels de professionnel(le)s (**95** appels) suivis de ceux des filles du logement encadré (**60** appels) et les appels des filles en détresse (**44** appels).

Formes de violence: La plupart des filles étaient victimes de violence **psychique** (**29** filles) suivi par les victimes de violence **physique** (**19** filles), **4** cas de violence sexuelle. L'autre violence rencontrée était la violence économique (**2** filles). **1** fille a vécu une problématique qui n'était pas liée à la violence.

OXYGÈNE

Service d'information pour adolescentes et jeunes femmes

Objectifs : Offrir aux adolescentes et aux jeunes femmes un cadre sécurisé et de bienveillance pour parler de leur vécu.

Ecouter sans jugement et dénommer les faits pour permettre de s'identifier comme victime de violence et de se déculpabiliser.

Aide en cas de détresse : Accueillir l'état affectif de la personne, la soutenir et valoriser ses démarches pour augmenter son estime de soi. Encourager les filles dans leurs futures démarches.

Orientation : Orientation vers des solutions et

éventuellement une orientation vers d'autres services appropriés à leurs besoins spécifiques.

Offre :

- Entretiens individuels et gratuits
- Soutien dans les démarches administratives
- Aide à la recherche d'un logement encadré
- Préparation des démarches pour une éventuelle admission au foyer «Meederchershaus»

LES ATELIERS DE PRÉVENTION DANS LES ÉCOLES

Nombre d'ateliers: 63 ateliers d'information, de sensibilisation et de prévention contre la violence et l'abus sexuel dans 14 institutions scolaires différentes.

Population cible: Au total 479 filles et 596 garçons ont profité de l'offre.

Durée: Un atelier s'étend sur deux heures de cours consécutives.

Classes fréquentées: Notre service est intervenu surtout dans les classes de 8^{ème} et 9^{ème}, majoritairement les classes du régime **modulaire**

suivi par les classes du régime **technique**. Les interventions dans les classes du régime classique sont plus rares.

Objectifs:

- Informer et sensibiliser sur la violence et l'abus sexuel
- Définir l'abus sexuel
- Thématiser les attouchements sexuels entre jeunes
- Proposer des mesures d'aide

LE LOGEMENT ENCADRÉ

Encadrement de 3 jeunes femmes adultes

51 interventions au cours de l'année

12 entretiens individuels pour élaborer un projet de vie

Objectifs:

- Amélioration des capacités d'autonomie
- L'accompagnement psycho-social
- L'aide dans leurs démarches administratives
- L'incitation au respect du règlement d'ordre intérieur.





2^e Phase

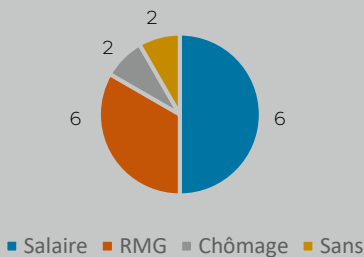
Logements encadrés

E-Mail: phase@fed.lu
0,50 ETP

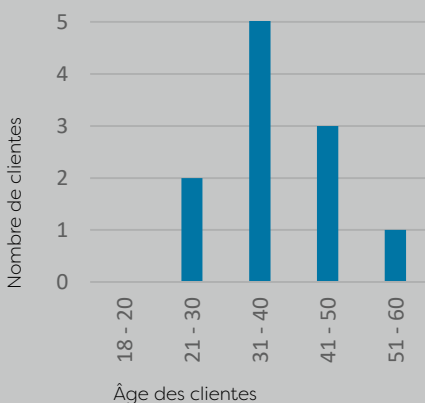
Nombre de clientes :

12 femmes avec au total
27 enfants à charge
10 appartements mis à disposition de FED par le FdL
2 logements AIS

Revenu des clientes



Âge des clientes



Le service 2^{ème} Phase a été créé afin de garantir un suivi et un accompagnement social des femmes qui se trouvent actuellement, soit dans un des appartements que Femmes en Détresse leur met à disposition, soit dans un logement de l'Agence Immobilière Sociale (AIS) ou encore de la Wunnengshëllef.

Il s'agit d'un logement de 2^e Phase pour femmes, ce qui veut dire que les clientes prises en charge par ce service ont déjà été prises en charge auparavant par un des services de Femmes en détresse, notamment le Fraenhaus, le Visavi ou encore le CFFM.

Les logements sont mis à disposition des femmes qui ne disposent pas de moyens suffisants pour louer un logement sur le marché privé. Les contrats de bail sont limités à une durée de 3 ans.

L'encadrement du service 2^e Phase se fait en étroite collaboration avec les services qui assurent le suivi primaire.

Cette démarche permet de préparer les femmes à une vie autonome après leur sortie.

LES DIFFÉRENTES TÂCHES DU SERVICE 2^{ÈME} PHASE :

- Accompagnement social
- Création et réalisation d'un projet social individualisé
- Rendre les femmes autonomes et actrices de leur vie



2^e PHASE

Logements encadrés

Offre :

- Entretiens individuels
- Visites à domicile
- Réunions avec d'autres services
- Information & orientation
- Élaboration d'un plan financier
- Soutien pour toutes les démarches sociales

- Stabilisation au niveau psychologique, social et financier (en collaboration avec les autres services)
- Aide à la recherche d'un logement sur le marché privé
- Aide administrative

La problématique du logement est manifeste au Luxembourg et le service 2^e Phase essaie de subvenir aux besoins des clientes de Femmes en détresse. A long terme, le suivi effectué par les services de Femmes en détresse sera évalué selon les besoins effectifs et le service Phase prendra la relève pour accompagner les femmes dans leur recherche d'un logement.





depuis
novembre 2005

PSYea

Service d'assistance et service psychologique
pour enfants et adolescents victimes de violence
domestique

BP. 1024 | L-1010 Luxembourg
Tél.: 26 48 20 50 | E-Mail: psyea@fed.lu
3,00 ETP

Quelques chiffres

Âge des enfants

- 17 % entre 0-3 ans
- 20 % entre 4-6 ans
- 38 % entre 7-12 ans
- 19 % entre 13-17 ans
- 6 % entre 18-21 ans

Sexe

♀ 52% - 48% ♂

Nationalité

- 82 % union européenne
- 18 % hors union européenne
- 37 % portugaise
- 29 % luxembourgeoise
- 5 % française

Exposition à de la violence

- 35 % physique
- 9 % harcèlement
- 9 % menaces de mort

« **Tout enfant exposé à de la violence domestique est victime (directe ou indirecte) de violence psychologique.** »

POPULATION CIBLE

- Tout enfant et adolescent(e), âgé(e) de 0 à 21 ans, victime de violences domestiques.
- Tout enfant mineur victime directe et/ou indirecte de violence domestique dans le cadre d'une expulsion prononcée par le Procureur d'Etat.

MISSIONS

- Assistance, guidance et conseils aux mineurs exposés à un épisode de violence ayant conduit à une expulsion.
- Soutien psychologique et/ou thérapeutique pour enfants, adolescents et jeunes adultes, de 0 à 21 ans, victimes directes ou indirectes de violence domestique.
- Prévention & formation des professionnels en contact avec les enfants: outils pour une meilleure détection et prise en charge concertée de l'enfant/l'adolescent à différents niveaux (école, maison relais, foyer...).

OFFRES

- Information et sensibilisation à la problématique de la violence domestique
- Entretiens psychologiques individuels
- Entretiens parents-enfants
- Groupe de parole pour enfants
- Formations auprès de professionnels du milieu socio-éducatif (éducateurs, enseignants ...)

Le service et les offres
proposées sont **gratuits**.

QUELQUES POURCENTAGES

Auteurs de violence

Père	73%
Beau-père	15%
Mère	7%
Frère	4%
Autre (oncle, belle-mère, ...)	4%

QUELQUES CHIFFRES

232
dossiers

138
expulsions

428
enfants/adolescents

1580
consultations organisées

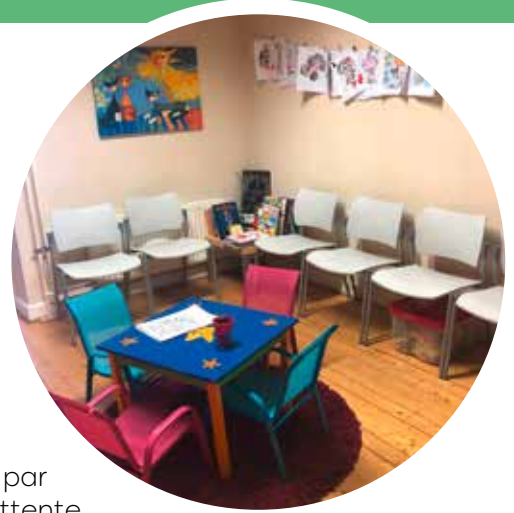
202
consultations proactives

CONSULTATIONS

Du 01.01.18 au 31.12.18, 186 nouveaux dossiers ont été ouverts, en outre 2 dossiers de 2016 et 44 dossiers de 2017 étaient encore en cours début 2018, soit un total de 232 dossiers traités. Cela concerne 401 mineurs et 27 majeurs (18-21 ans).

De plus, 91 enfants ont dû passer par la liste d'attente où le temps d'attente moyen a été de 59 jours soit 28 jours de plus qu'en 2017.

1378 consultations et 202 consultations proactives par téléphone ont eu lieu au cours de l'année 2018, contre 929 consultations et 217 consultations proactives en 2017. **1580 consultations** ont donc été planifiées au cours de l'année 2018. Le total des consultations a augmenté d'environ 7% par rapport à l'année précédente.

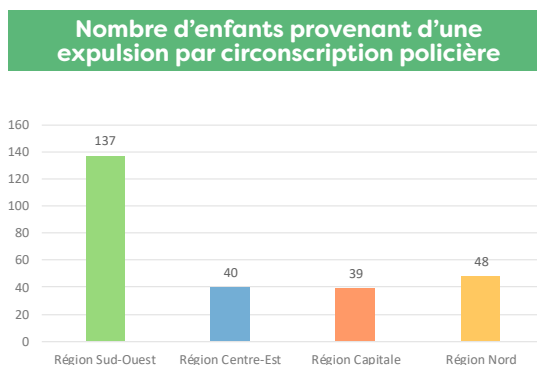


TRAVAIL PROACTIF MENÉ DANS LE CADRE D'UNE EXPULSION

En 2018, 138 expulsions ont été transmises par le SAVVD au PSYea. 253 mineurs et 23 majeurs ont ainsi été pris en charge de manière proactive. Le travail proactif correspond à une prise de contact par téléphone lors de laquelle sont évoqués les faits et la situation des enfants par rapport au vécu de violence. Parmi les **253 enfants mineurs ayant vécu une expulsion d'un parent**, 68 ont été déclarés comme victimes directes (27%) par le Parquet.

127 familles (92%) ont ainsi pu être contactées par téléphone et 85 parents (61%) ont accepté de fixer un RV avec leurs enfants au PSYea. Parmi les 85, seuls 77 (82%) se sont effectivement présentés à l'entretien prévu. Ainsi, 51% des familles ayant vécu une expulsion ont été rencontrées. Parmi les familles ayant consulté le service, 44

ont été demandeuses d'un suivi à plus long terme. Au final, 32% de l'ensemble des familles contactées de manière proactive ont entamé un suivi psychologique à plus long terme dans le service.



PSYea

Service d'assistance et service psychologique pour enfants et adolescents victimes de violence domestique



*ich
bin auch
noch da...*



2015 À 2018 LES CHIFFRES DE LA PRÉVENTION

44

Sensibilisations dans des
foyers scolaires

475

Participants

5

Sensibilisations à l'IFEN

83

Participants

15

Formations sur les enfants
vivant de la violence
domestique

205

Participants

ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE DES EXPULSIONS

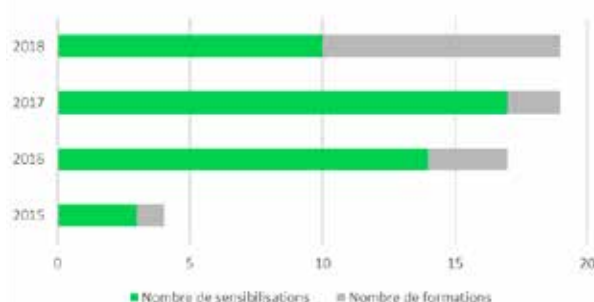
L'année 2018 a été marquée par la ratification, par le Grand-Duché de Luxembourg, de la Convention d'Istanbul. Cela va entraîner des changements importants pour la prise en charge des mineurs lors des expulsions puisque ces derniers devront notamment tous être vus par un service d'assistance pour mineurs directement en contact avec la police et le parquet. De plus, si le PSYea prend en charge des enfants ayant vécu l'expulsion d'un parent depuis 2005, depuis le 7 novembre 2018, toutes les expulsions nous sont transmises directement par la police.

Ces modifications entraîneront une augmentation des prises en charge et ont nécessité une adaptation du service. Ainsi nous avons développé, en collaboration avec les communes de Clervaux, Parc Hosingen, Wiltz, Grevenmacher et Sanem et en collaboration avec le Conseil National des Femmes Luxembourgeoises à Esch/Alzette, des antennes constituant des points de rencontres avec les familles lors des expulsions. Notre objectif est de permettre aux familles une facilité d'accès géographique. Les consultations étant devenues obligatoires en cas de présence de mineurs, il nous semblait primordial d'offrir ce service au parent victime.

PREVENTION

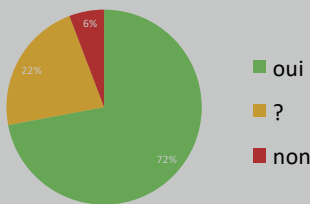
Le volet « prévention » a été fortement sollicité au cours de l'année 2018. Les enseignants et les éducateurs ont exprimé un réel besoin d'être mieux formés par rapport à la violence domestique et à ses conséquences sur les enfants. Le graphique, ci-dessous, indique le nombre de séances de sensibilisation/formation et montre une tendance croissante des professionnels à vouloir approfondir leurs connaissances au travers d'une formation sur les conséquences de la violence domestique sur les enfants.

Nombre de séances de prévention

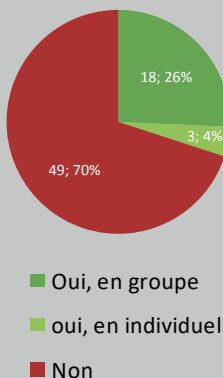


UTILISATION DU LIVRET

Evaluation lors de la sensibilisation



Evaluation après 6 mois



« Si la protection des enfants est avant tout la responsabilité de leurs parents, elle est aussi celle des adultes de leur communauté »

« Les enfants exposés à la violence domestique »
- PSYea 2018

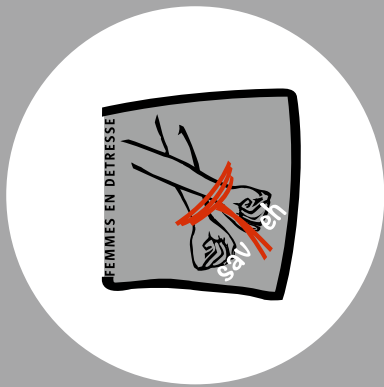
EVALUATION DU PROJET « DEM BEN SÄI GEHEIMNIS »

Le projet de sensibilisation a gagné en visibilité ces dernières années. Au cours de 2018, nous avons essentiellement travaillé avec les foyers scolaires du sud du pays. Afin d'évaluer la portée de la sensibilisation, nous avons distribué, depuis 2015, à chaque participant, un questionnaire d'évaluation à la fin de chaque sensibilisation, puis, six mois plus tard, un deuxième questionnaire. Les résultats de cette évaluation en deux temps sont les suivants :

- 93% des participants évaluent positivement la sensibilisation et la perçoivent comme étant utile dans leur contexte professionnel.
- 68% des participants disent avoir déjà été confrontés dans le passé au minimum à un cas de violence domestique dans le cadre de leur travail.
- 72% des participants pensent vouloir utiliser le livret.
- 6 % des participants disent ne pas vouloir utiliser le livret et 22 % sont encore indécis de l'utilisation. La raison principale, évoquée est que le livret n'est pas adapté aux enfants de moins de 5 ans. Une raison secondaire est le malaise, voire l'incompétence ressentie par l'intervenant pour pouvoir l'utiliser avec les enfants.
- Parmi les 558 participants, seulement 70 (13%) ont répondu au questionnaire envoyé 6 mois plus tard à posteriori (2e graphique). 30% des répondants relatent avoir utilisé le livret « Dem Ben säi Geheimnis ». La majorité a préféré le lire à un groupe d'enfants, plutôt qu'à un enfant en individuel.
- Les informations données au cours de la sensibilisation et dans le carnet d'informations distribué aux éducateurs sont évaluées utiles à postériori par 74% des participants.

Au travers des remarques et des questionnaires d'évaluation, nous constatons qu'il existe un besoin important de la part des professionnels à être sensibilisés et formés à la problématique de la violence domestique et de son impact sur les enfants, mais aussi à être accompagnés dans la prise en charge des enfants victimes. Les questions principales concernent le dépistage de la violence, la sécurité de l'enfant, le comportement à adopter et les interventions possibles auprès de l'enfant et de ses parents.

Ainsi la prévention et l'accompagnement des professionnels en contact avec les enfants apparaît comme un volet essentiel afin de soutenir les enfants victimes de violence domestique dans leur développement, leur épanouissement et leur intégration dans la société.



depuis 2009,
agrément depuis 2015

SAVTEH

Service d'Assistance aux Victimes
de la Traite des Êtres Humains

Tél.: 26 48 26 31 ou 621 316 919
E-Mail: savteh@fed.lu et info@traite.lu
0,75 ETP

Public cible:

Toute femme, tout homme
et tout mineur victime de la
traite des êtres humains

Type d'exploitation:

Travail forcé (restaurant,
chantier, servitude
domestique)

Prostitution forcée

Mendicité forcée

Age des personnes concernées:

Entre 17 et 53 ans

Sexe:

r 5
i 4

Nationalité:

Albanie
Colombie
Philippines
Tunisie
Brésil
Portugal

LES OBJECTIFS DU SAVTEH

- Soutien et accompagnement des victimes de la traite des êtres humains (TEH), en vue de leur rétablissement physique, psychique et social et ce dans le respect de leur volonté.
- Sensibilisation au sujet de la traite

SERVICES OFFERTS PAR LE SAVTEH :

Assistance aux victimes:

- l'accueil et l'encadrement des victimes
- l'encadrement psychologique et social
- l'accompagnement dans les démarches administratives

Des informations sur:

- les droits des victimes
- les procédures judiciaires et administratives
- les prestations mises à disposition

Sensibilisation et networking:

- la collaboration avec la police, afin d'assurer une protection effective et appropriée aux victimes de la traite des êtres humains
- l'établissement de statistiques
- la coopération avec des ONG internationales ayant de l'expérience dans l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains
- l'élaboration d'un dépliant d'information et de prévention
- participations aux plateformes européennes
- formations au sujet de la traite

SAVTEH

Service d'Assistance aux Victimes de la Traite des Êtres Humains

Consultations :

135

Appels téléphoniques :

579

Travail de sensibilisation :

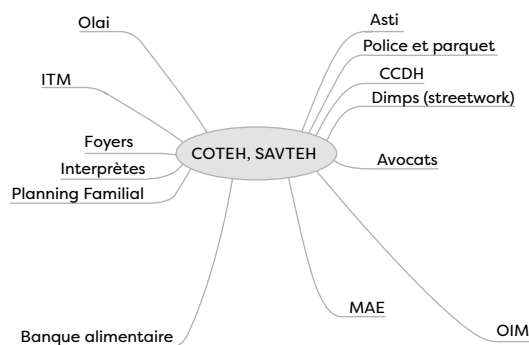
4

Réunions et échanges :

93

TRAVAIL DE COORDINATION:

Le networking et la collaboration avec les différents partenaires sont un volet important dans le travail du service. Ce volet prend beaucoup de temps, mais il est essentiel pour un bon fonctionnement du service.



Comme le SAVTEH est un service de **coordination** et un service **ambulatoire**, il est primordial de rester en contact avec les autres acteurs impliqués dans le projet de vie d'une victime.

Un partenaire important est le service **COTEH** de la Fondation Maison de la Porte Ouverte, qui est également un service d'assistance aux victimes de la traite des êtres humains. Les deux services travaillent étroitement ensemble et d'une manière complémentaire.

Les réunions et les échanges avec ces partenaires sont un des piliers du travail du service.

NETWORKING

Il est primordial que le Savteh soit présent lors des événements de **networking** au niveau européen comme cela aide le service à avoir une vision plus globale de la traite des êtres humains et de s'informer sur l'expertise des autres pays dans ce domaine. Les expériences de ces pays aident le service à se développer et à s'améliorer.

En 2018, le service a participé aux plateformes EU Civil Society Plateforme, organisé deux fois par an par la Commission Européenne. Ainsi, le service a l'opportunité de s'échanger avec les autres ONGs des différents pays européens et de discuter des nouvelles tendances dans ce phénomène transfrontalier. Ces plateformes sont aussi utiles pour nouer des nouveaux contacts pour une collaboration future.

Au niveau national, le service a eu beaucoup d'échanges avec des services qui sont susceptibles de détecter des victimes potentielles, comme les services travaillant avec les demandeurs de protection internationale ou encore les organisations actives dans le domaine de la violence domestique.

TRAVAIL DE SENSIBILISATION ET VISIBILITÉ

Le phénomène de la traite est encore peu connu et le grand public est surpris qu'elle existe au Luxembourg.

Cependant, la sensibilisation des acteurs sociaux tout comme du grand public est indispensable pour la détection des victimes potentielles.

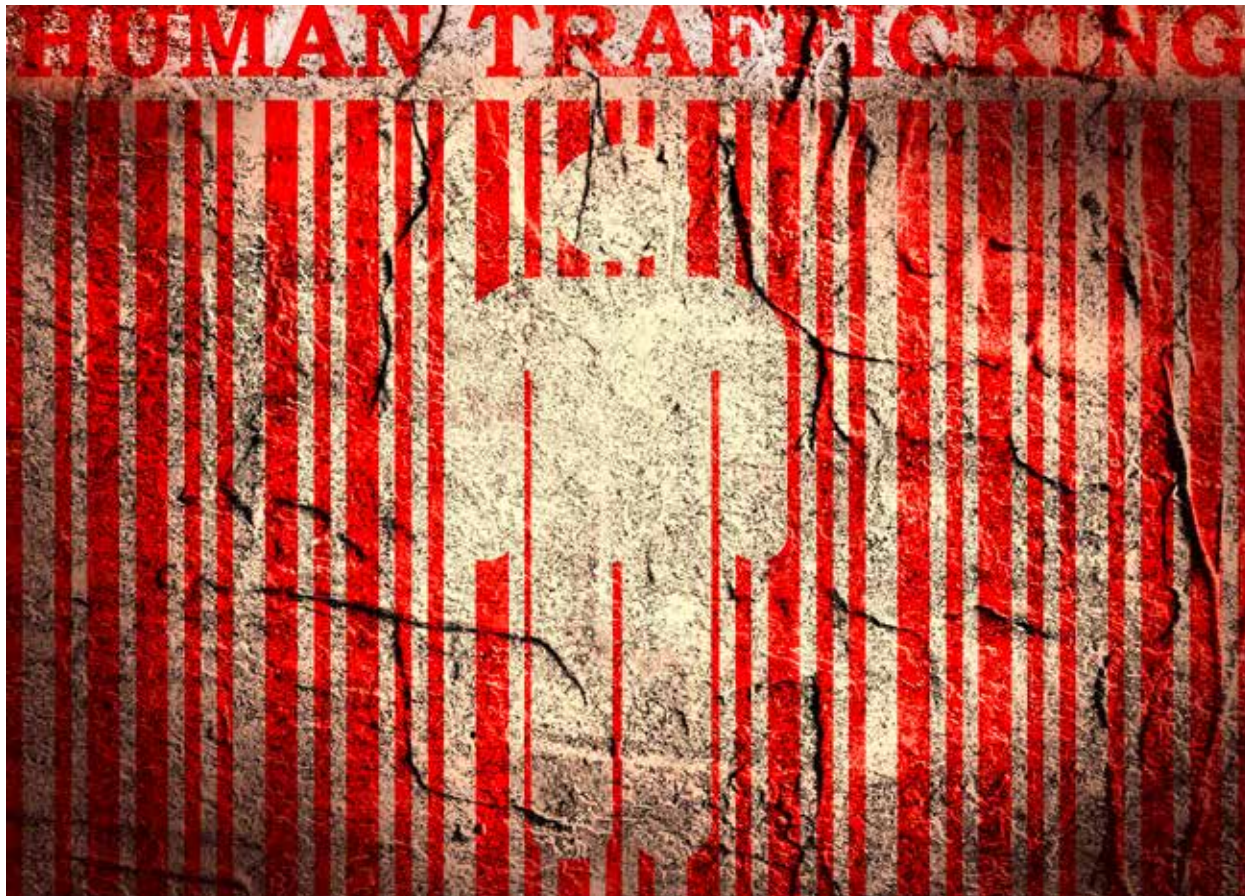
Pour augmenter cette sensibilisation et la visibilité du service, quelques actions concrètes ont été réalisées en 2018 :

- Avec le COTEH, la police, le Ministère de l'Égalité des Chances et le Ministère de la Justice, le SAVTEH a continué à donner un cours de base à l'Institut National d'Administration (INAP).

En 2018, le SAVTEH a participé à 2 séances de cours organisées à l'Inap.

De plus, une séance spécifique a été organisée pour les étudiants au MUDEC (Miami University Dulibois European Center).

- Participation à la rédaction du rapport annuel « TIP (Trafficking in Persons) Report » pour l'Ambassade des Etats Unis.





No More
"He Didn't Mean It"



depuis
juin 2003

SAVVD

Service d'Assistance aux Victimes de
Violence Domestique

B.P. 1024 | L-1010 Luxembourg
Tél. : 26 48 18 62 | E-Mail: savvd@fed.lu
4,50 ETP

- 229* Expulsions du domicile
- 235 Victimes adultes
- 82 Victimes enfants
- 87% Femmes victimes
- 75% Violence conjugale
- 92% Violences physiques
- 301 Enfants vivant dans les familles
- 44 Nationalités

MISSION GÉNÉRALE

Le SAVVD a été créé dans le cadre de la loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique et fonctionne depuis le 1er novembre 2003.

L'organisme possède pour l'exercice des activités visées, un agrément du Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, en application de la loi ASFT, comme service d'assistance aux victimes de violence domestique.

La mission du SAVVD selon la loi modifiée du 14 novembre 2013, consiste à assister, guider et conseiller des personnes victimes de violence domestique, y compris les enfants témoins de violence domestique, en recherchant activement leur contact.

POPULATION CIBLE

Toutes les personnes qui sont victimes de violence domestique dans le cadre d'une mesure d'expulsion, qui a été prononcée par le Procureur d'Etat.

INTERVENTION DE CRISE

Une mesure d'expulsion à l'encontre de l'auteur de violence est prise par le Parquet s'il existe des indices ou des faits de violence domestique. Cette mesure est primordialement une mesure de protection pour la victime qui peut même être prise sans l'accord de la victime.

*Le jour de l'expulsion, la Police transmet les rapports relatifs à l'expulsion au SAVVD. La victime est contactée **proactivement** dans les*



* En 2018 le chiffre officiel au Luxembourg est de 231 expulsions. Deux expulsions n'ont pas été répertoriées dû à un retard de transmission.

SAVVD

Service d'assistance aux victimes de violence domestique

15% Victimes qui n'ont pas de revenu

31% Demandes de Prolongation

15% Violence des enfants majeurs envers les parents

24 heures qui suivent l'expulsion par téléphone et par courrier. Le service prend en charge toute personne victime de violence domestique, indépendamment de son âge, son sexe et son genre.

L'encadrement de la victime est proposé par le service endéans les 14 jours de l'expulsion et pendant toute la durée de la prolongation, voire au-delà.

Le service est **gratuit** afin de permettre à chaque victime d'en bénéficier sans en exclure les personnes qui sont dans une situation de précarité.

La victime est libre d'accepter une entrevue.

ENCADREMENT DES VICTIMES

Lors de la prise de contact, la victime décide si elle préfère bénéficier d'une consultation par téléphone, d'un rendez-vous au domicile ou dans les locaux du SAVVD. Les collaboratrices du SAVVD peuvent également se rendre à l'endroit choisi par la victime comme par exemple, à l'hôpital, au lieu de travail, chez un membre de la famille etc.

La rencontre du professionnel avec la victime se base sur les valeurs de respect, de l'écoute bienveillante tout en adoptant une attitude de **non-jugement** par rapport aux décisions futures. Les victimes de violence domestique peuvent bénéficier au SAVVD d'une **écoute active et de soutien**. Les collaboratrices du SAVVD interviennent pendant **la situation de crise** et sont disponibles pour prendre contact avec les victimes endéans les 24 heures. La prise de contact avec les victimes se fait de manière **proactive**, c'est-à-dire, les collaboratrices recherchent activement le contact avec la victime afin de leur faciliter la démarche de consultation. Chaque victime est soutenue dans ses choix personnels.

Tout d'abord, les collaboratrices du SAVVD soutiennent la victime émotionnellement en créant un espace de parole. Cette intervention comporte plusieurs volets. D'une part il y a le soutien psychologique et de l'autre, la prise en charge de la situation sociale de la victime. Les collaboratrices informent sur les lois et procédures en vigueur. Les personnes sont averties de leurs droits et des démarches possibles : informations sur la loi de la violence domestique, assistance judiciaire, mesures accessoires, séparation et divorce etc....

SAVVD

Service d'assistance aux victimes de violence domestique

Les membres du SAVVD peuvent accompagner les victimes lors de toutes les démarches administratives, selon leur demande comme par exemple, se rendre à la Police, chez l'avocat, au tribunal etc...

L'autonomie de la victime est favorisée, elle est elle-même experte de sa propre vie. Chaque situation familiale est différente et comporte ses difficultés et ses fragilités. C'est pour cela qu'une **prise en charge globale** de la situation est importante. **L'accompagnement et l'information** constituent une aide précieuse pour la victime en situation de détresse. La mise en place d'un **scénario de protection, en collaboration avec la victime**, est une mesure de sécurité importante. L'explication du **cycle de la violence** est un outil

important qui permet à la victime de visualiser la probable évolution de la violence. Les parents sont sensibilisés sur les **conséquences que la violence domestique** peut avoir sur le développement de leurs enfants. La protection des enfants et leurs besoins sont également thématiques lors de l'intervention.

Une part importante du travail des collaboratrices du SAVVD est l'évaluation de la dangerosité et le risque de récurrence de l'auteur de violence. Pour l'évaluation des **situations à haut risque**, le service dispose du programme DYRIAS, qui est un programme scientifique d'analyse de risque. Le SAVVD travaille en étroite collaboration avec la Police et le Parquet lors de situations à risque.

LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Le travail en réseau est primordial pour l'encadrement des victimes. Les situations familiales complexes comportent souvent de nombreuses difficultés à plusieurs niveaux. Les familles sont confrontées à de multiples problèmes tels que : problèmes psychologiques, problèmes de santé/dépendances, problèmes financiers/logement, isolement, menaces, stalking, troubles du comportement chez les enfants. Une collaboration en réseau est nécessaire pour encadrer et au besoin orienter tous les membres de la famille touchés par la violence.

L'équipe du SAVVD de par son expérience, privilégie **le travail en réseau** avec tous les acteurs sociaux. Les collaboratrices du SAVVD ont organisé des formations concernant la violence domestique, notamment à l'école de police et auprès d'autres associations. Le SAVVD a également œuvré dans le domaine de la prévention, en participant à des manifestations comme par exemple, la « living library », l'« orange week » etc.

Les collaboratrices du SAVVD travaillent étroitement avec le service Psy-ea, les autres services de Femmes en détresse, la Police, le Parquet, le SCAS, les offices sociaux et autres intervenants sociaux.

Le SAVVD est représenté par deux membres au « comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence ».



LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Le poste de psychologue du SAVVD a été créé en juin 2015 dans le but d'accompagner les victimes adultes dans les premiers temps suivant l'expulsion.

Du point de vue du psychologue, l'intervention de crise au SAVVD consiste en une intervention urgente, immédiate et brève qui se module selon la demande de la personne. Elle vise à stabiliser l'état de la personne ou de son environnement en lien avec la situation de crise. Ce type d'intervention peut impliquer l'exploration de la situation et l'estimation des conséquences possibles, par exemple, le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire ou le risque de décompensation, le désamorçage, le soutien et l'enseignement de stratégies d'adaptation pour composer avec la situation vécue.

En 2018, la psychologue du SAVVD a compté **178 consultations**. En tenant compte de la situation bouleversante dans laquelle se trouve une victime suite à une expulsion nous constatons que le fait de pouvoir voir une psychologue qui travaille en étroite collaboration avec les intervenantes du SAVVD facilite l'acceptation de consultations psychologiques. La prise en charge en urgence et de manière intensive correspond aux besoins et à la demande des personnes victimes de violence.

Toutefois l'objectif de la psychologue est d'entrer en contact avec un maximum de personnes ayant vécu l'expulsion et d'organiser au moins une rencontre pour la majorité d'entre elles, mais cela ne sera possible qu'en cas d'augmentation du nombre d'heures de psychologue octroyé au service.



SERVICE KRANK KANNER DOHEEM

Garde d'enfants malades au domicile

depuis 1988

95, rue de Bonnevoie | L-1260 Luxembourg

Tél.: 48 07 79 | E-mail: skkd@fed.lu

9,87 ETP

Âge des enfants

La tranche d'âge 1-4 ans est la plus représentée (57,5%)

Nationalité

84,2% Union Européenne, dont 29,6% luxembourgeoise

9,1% double nationalité

1,6% non UE

5,1% inconnue

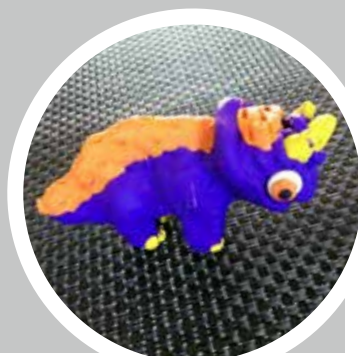
Langue parlée

67,7% Français

21,3% Luxembourgeois

5,6% Allemand

5,4% Anglais



1246 gardes (+17,30% par rapport à 2017)

1333 enfants gardés

197 premières prises en charge

1752 clients enregistrés

386 nouvelles inscriptions

340 gardes refusées par le service (+150% par rapport à 2017)

Sous le mot « **Garde** » il faut comprendre l'action journalière d'une gardienne se rendant chez l'enfant malade, assurer la garde et rentrant après avoir effectué le nombre d'heures de garde demandé

NOS OBJECTIFS

- Permettre aux enfants malades de rester à leur domicile en sécurité.
- Encadrer les enfants selon leurs besoins, en respectant leurs intérêts et ceux des parents.
- Permettre aux parents de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles.
- Priorité est accordée aux demandes de familles monoparentales.



SERVICE KRANK KANNER DOHEEM

Gardes d'enfants malades au domicile

Organisation

Accueil téléphonique

Lu.-jeu. 7:00 - 12:00
14:00 - 18:00
Ve. 7:00 - 12:00

Répondeur

18:00 - 7:00

Weekends et jours fériés
24h/24h

Gardes

Entre 7:00 et 19:00

Minimum 4 heures

Maximum 9 heures

Cantons

Luxembourg	715
Esch/Alzette	155
Capellen	109
Grevenmacher	92
Mersch	60
Remich	38
Diekirch	28
Rédange	15
Wiltz	16
Vianden	12
Echternach	6
Clervaux	0

LES ATOUTS

COMPÉTENCE ET PROFESSIONNALITÉ:

Toutes les collaboratrices du service ont une formation dans le domaine socio-familial et participent régulièrement aux formations internes organisées par le service.

GRANDE FLEXIBILITÉ:

Grâce à l'organisation interne du service et à la grande flexibilité des collaboratrices, les gardes sont toujours effectuées dans les meilleurs délais.

SÉCURITÉ PHYSIQUE ET AFFECTIVE:

Confier son enfant à une personne inconnue, seule au domicile, exige une excellente base de confiance entre parents et gardiennes.

Dans ce contexte les gardiennes du SKKD doivent être fiables, compétentes, professionnelles et avoir une grande flexibilité pour accomplir leur travail.

LES GARDES

Durée des gardes par jour:

4-6 heures 23,2 %

6-8 heures 21,0 %

8-9 heures 55,8 %

Les gardes de 8-9 heures sont le plus demandées.

Les mois les plus sollicités:

Mars 13,0 %

Janvier 12,7 %

Février 11,2 %

Octobre 10,0 %

Juin 9,1 %



Beaucoup de parents demandent même une augmentation du nombre des heures de prestation par garde.

En 2018 la majorité des gardes a eu lieu en janvier et en mars. Même si le mois de juin n'est plus en période hivernale, on peut constater chaque année une augmentation des gardes par rapport aux autres mois de la période estivale.

SERVICE KRANK KANNER DOHEEM

Gardes d'enfants malades au domicile

Etat civil:

- 73 % Couples
- 18,7 % Familles monoparentales
- 0,9 % Gardes alternées



- 79 gardes auprès de 2 enfants par garde
- 4 gardes auprès de 3 enfants par garde



PUBLIC CIBLE

Enfants malades qui ont besoin d'un encadrement à domicile.

Critères:

- les deux parents ont une activité professionnelle
- familles monoparentales
- mère/père n'ayant pas d'activité professionnelle mais qui suivent une formation
- mère/père n'ayant pas d'activité professionnelle mais qui doivent poursuivre une thérapie ou se rendre à un rendez-vous important (médical ou professionnel)
- sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg
- sans contraintes relatives à la nationalité, la région, la situation culturelle ou économique

Enfants souffrant d'une maladie chronique ou qui ont un handicap.

Critères:

- enfants n'ayant pas besoin de soins infirmiers

CONCLUSION

- Grand nombre de **demandes de renseignements** par téléphone quant au fonctionnement du service.
- Le nombre de **gardes refusées** par le service a augmenté de 150 %.
- Bon nombre d'inscriptions nouvelles.
- Le **nombre de gardes** a augmenté de 17,30 % par rapport à 2017.

Explications

1. En 2018 les conditions météorologiques se présentaient nettement moins favorables que l'année précédente.
2. Depuis juillet 2018 les nouveaux tarifs, qui sont beaucoup plus en faveur des familles, sont appliqués.



SERVICE KRANK KANNER DOHEEM

Gardes d'enfants malades

QUELQUES RÉACTIONS

« Merci nach emol fir dee gudde Service an di excellent Betreuung vun eiser Duechter. Si war begeeschtert an et huet sécherlech vill dozou bäigedroen dat et sech direkt besser gefillt huet. »

« Merci! Votre existence est importante, d'autant plus dans un pays où de nombreux parents vivent seuls et/ou sans famille à proximité. »

« C'est le service le plus apprécié par beaucoup de parents qui travaillent. A toutes les occasions nous étions vraiment très satisfaits des compétences et de l'amabilité des collaboratrices. »

« Bis elo si mir vollkommen zefridden. Méi Mann hat en gudden Androck an och ech war begeeschtert, wou ech Heem komm sinn. De Max war gutt drop, se hunn gebastelt, a flott gespillt. Denken dat war keng schlecht Iddi eis un äre Service ze wenden. »

« Je tenais à vous remercier pour l'efficacité et le professionnalisme de votre organisme! »

« Dans la mesure du possible, que le service puisse disposer de plus de gardiennes pendant les périodes de forte demande (automne-hiver). »

« Merci beaucoup pour toute votre professionnalité. »

« It is a great service. It is just a pity there is not always enough babysitters. And it would be ideal if there was a way for a babysitter to stay at least 9,5 hrs. For single parents it is quite challenging to work for 8 hrs and manage back on time to release the babysitter. I find the service really helpful and affordable (even with low salary) and I would not be able to manage without it. Thank you very much for doing such a great job. Vilmoos merci. »



Tous les objets bricolés durant les gardes sont financés par des dons.



VISAVI

Vivre sans violence - consultations pour femmes

2 rue du Fort Wallis | L-2714 Luxembourg

Tél.: 49 08 77-1 | Fax : 26 48 26 82

E-mail: visavi@fed.lu

4,25 ETP

375 femmes reçues
en consultation

Âge des clientes

61 % ont entre 31-50 ans

Nationalité

75,2 % U.E.

23,2 % hors U.E.

Etat civil

197 mariées

66 divorcées

71 célibataires

14 pacsées

17 séparées

5 veuves

5 inconnu

52 demandes d'admission
dans un **centre
d'hébergement**

310 victimes de violence

OBJECTIFS DU SERVICE

Prévenir la violence:

- informer sur la violence domestique
- présenter des modèles constructifs de résolution de conflits
- défendre le principe de l'égalité dans le couple
- préconiser une éducation non violente
- donner des formations visant le dépistage de la violence domestique à différents secteurs d'activités (école de police, travailleurs sociaux,...)

Soutenir les victimes de la violence domestique et de Stalking:

- dépister et mettre des mots sur le vécu de violence
- élaborer des scénarios de protection
- montrer des issues à la violence
- donner des informations sur la dynamique de la violence
- donner des informations juridiques, administratives et psycho-sociales
- renforcer chez la femme l'estime de soi
- encourager chez la femme le processus du développement de ses capacités
- aider la femme à redécouvrir ses ressources personnelles



Formes de violence

Formes de violence	Total
Violence psychologique	310
Violence verbale	273
Violence physique	183
Violence sexuelle	28
Violence économique	55
Cyber violence	25

Une utilisatrice peut vivre plusieurs formes de violence.

Relation avec l'auteur(e)

Mari/Epouse - Concubin(e) - Partenaire	237
Ex-mari/épouse - Ex-concubin(e) - Ex-partenaire	54
Famille	10
Autre	9

Une personne peut être victime de plusieurs auteur(e)s de violence parallèlement. Le tableau reprend l'auteur principal en 2018.

Sexe de l'auteur(e)

		Inconnu
1	307	2

Nationalité de l'auteur de violence

229	UE
62	Hors UE
21	Inconnu

POPULATION CIBLE

Toute femme se sentant menacée dans sa vie de couple et/ou vivant ou ayant vécu différentes formes de violence de la part de son partenaire.

Le service propose un accompagnement à court, moyen ou long terme.

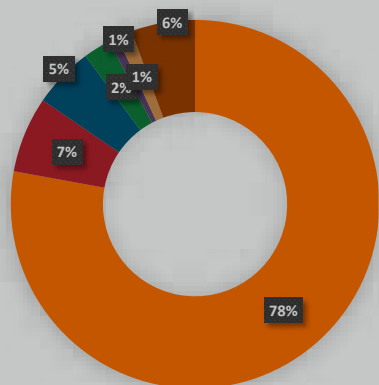
Le Visavi assure également l'entretien d'admission pour intégrer un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence domestique.

SERVICES OFFERTS

- Information, sensibilisation, prévention et formation en matière de violence domestique
- Consultations par téléphone
- Consultations individuelles
 - Ecoute active du vécu, de la situation et de la demande de la femme.
 - Permettre d'identifier et de clarifier ses besoins.
 - Informations juridiques, administratives et psycho-sociales.
 - Informer sur la violence domestique et les conséquences y liées.
 - Entrevue de crise avec la victime de violence.
 - Evaluer le danger en situation de violence domestique.
 - Etablir un scénario de protection.
 - Aider la femme victime de violence à trouver des issues.
 - Aider au renforcement des propres ressources.
 - Offrir un soutien psychologique.
 - Stabiliser la femme souffrant de troubles post-traumatiques
 - Entretiens préalables à l'admission dans un centre d'hébergement pour femmes
 - Aide spécifique en cas de harcèlement obsessionnel (Stalking)
 - Accompagnement auprès d'autres professionnels (p.ex avocat,...).



MOTIFS DE 1^{ère} CONSULTATION



- Vécu de violence
- Relation de couple
- Logement
- Education des enfants
- Finances
- Staking

1378 consultations individuelles

147 consultations avec la participation de Bliss, chien d'accompagnement thérapeutique

5 personnes ont eu un suivi spécifique pour une problématique de **Stalking**

8 utilisatrices ont pu profiter de 26 consultations en hypnose humaniste

4078 Appels téléphoniques

Les formes de violence ont été nommées **742** fois lors d'entretiens téléphoniques

TRAVAIL EN RESEAU

- Groupe de travail interservices FED
- Groupe de travail des services de consultations et centres d'hébergement pour femmes (FH, Visavi, Centres Ozanam (Luxembourg-ville & Nord), Foyer Sud, Pro Familia)
- Groupe de travail lié à la réforme de la loi du divorce et les droits des enfants y liés (services sociaux, magistrature, avocats..)
- Groupe de travail AGQMPsy (Aarbechtsgemeinschaft fir Qualitéitsmanagement a psychosozialen an therapeutischen Berodungsstellen)
- Groupe de travail pour l'élaboration d'une brochure commune (services de consultation et structures d'hébergement subventionnés) commanditée par le MEGA
- WAK - Action hiver MIFA

D'autres collaborations plus sporadiques se font tout au long de l'année, selon les besoins du service, ou dans le cadre du suivi de dossiers concernant les utilisatrices.

OBSERVATIONS CONCERNANT LES CONSULTATIONS EN 2018 :

Sur 1378 consultations qui ont eu effectivement lieu, nous pouvons y ajouter 218 entretiens annulés et 115 où les dames ne se sont pas présentées. Donc 1711 entretiens ont été planifiés en 2018.

62 entretiens ont eu lieu avec la présence d'un interprète (parlant le français). Les langues interprétées furent : arabe, BCMS, persan et portugais.

Nous entendons de plus en plus de femmes qui se disent harcelées et contrôlées à travers leur téléphone portable et leur ordinateur : injures et menaces de mort en ligne, appropriation des boîtes mails, surveillance via des logiciels espions...

Les cyberviolences conjugales sont des violences virtuelles, souvent difficiles à repérer, mais avec des conséquences nuisibles pour les victimes.

Les cyberviolences conjugales ont les mêmes répercussions que les autres formes de violences sur la santé physique et mentale, ainsi que sur la vie sociale des femmes concernées.

Cette forme «moderne» de violence, mérite toute notre attention et préconise une formation pour les conseillères psycho-sociales afin d'assurer une prise en charge spécifique (p.ex.: mesures de protection numériques pour la victime, ainsi que pour le service encadrant)





LES ACTIONS MARQUANTES DE 2018

30^e ANNIVERSAIRE DU « SERVICE KRANK KANNER DOHEEM »

7 JUILLET 2018



LES ACTIONS MARQUANTES DE 2018

30^e anniversaire du « Service Krank Kanner Doheem »

SÉANCE
ACADÉMIQUE

L'arrivée de
Madame la Ministre,
Lydia Mutsch



Les allocutions



L'audience



L'animation
musicale
Laurent Kohn
Trio



Le gâteau



LES ACTIONS MARQUANTES DE 2018

30^e anniversaire du « Service Krank Kanner Doheem »



Anna, Liliane, Luisa, Mathilde pour l'illustration des cartes d'invitation.

Nicole, Nike, Nanda, Léna, Lina, Alison, Kimberley, Patrick, Löic, Louis, Mett et Guilherme de l'école fondamentale « Prétzerdaul » pour le spectacle de danse.

Rob Wagner pour l'encadrement musical du Kids Apéro.

André Scholtes pour l'atelier « Graffiti » et la réalisation des tableaux « Service Krank Kanner Doheem ». **Daniel Scholtes** pour l'atelier « magie ».

Rita Da Silva, Caterine Da Silva et Yannick Kieffer pour l'atelier Face-Painting.

Laurent Kohn, Pierre Vyncke et Tiffy Saska du « **Laurent Kohn Trio** » pour l'encadrement musical de la séance académique.

Fernande Jourdain pour le reportage photographique.

Rotary Club Echternach et Moselle pour le financement du Kid's Buffet.

Claude Lang pour le financement des T-shirts SKKD.

L'équipe du « Parc Merveilleux » pour le Catering et l'encadrement. **L'équipe du « Service Krank Kanner Doheem »** pour l'engagement professionnel et la coopération formidable dans l'organisation de la fête. **La direction et la comptabilité de « Femmes en Détresse »** pour le soutien moral et professionnel.

FEMMES EN DÉTRESSE

VALEURS / PRINCIPES DE L'ASBL « FEMMES EN DÉTRESSE »

L'asbl « Femmes en Détresse » s'appuie sur les valeurs fondamentales d'égalité des hommes et des femmes, de respect des droits de la personne et de respect des différences.

- Le respect et la reconnaissance de la personne: considérer l'autre comme une personne digne d'intérêt et d'attention.
- La croyance en la capacité humaine d'évoluer et de se développer.
- Le respect des droits des personnes.
- Le respect du principe d'autonomie de la personne et du principe d'autodétermination.
- La reconnaissance du droit de tout individu en danger de recevoir assistance et protection selon ses besoins.
- La confiance en la capacité de chacun à être acteur de sa vie, la pratique de la rencontre entre ceux qui vivent l'injustice et ceux qui la combattent, la volonté de lutter contre l'exclusion et de refuser la fatalité sont autant de références qui guident son action.
- L'accueil empathique et la construction de réponses adaptées aux besoins des personnes en détresse traduisent la démarche d'action sociale globale que mène l'association. Elle vise à élaborer des réponses pour que chacune, quelle qu'elle soit, puisse être respectée et trouver un début de solution à sa situation, tout en étant actrice de son devenir.

« Femmes en Détresse » œuvre selon le principe de l'intervention féministe. L'objectif fondamental de l'intervention féministe est de faire prendre conscience aux femmes de leur conditionnement social, des stéréotypes sexuels et des rôles limitatifs auxquels la société les confine, tant au niveau familial qu'à tout autre niveau.

L'intervention féministe se caractérise par deux aspects : elle vise l'empowerment des femmes et elle fait une lecture sociopolitique et une critique des problèmes vécus par les femmes. Cette lecture permet de voir que les difficultés vécues par les femmes sont causées par des facteurs sociaux et des conditions sociales qui les oppriment. La manifestation de problèmes de santé (détresse, stress, épuisement, etc.) n'est pas interprétée par l'intervention féministe comme résultant exclusivement de maladies, mais également comme le résultat d'inégalités entre les hommes et les femmes ainsi que du processus de socialisation de celles-ci.

Finalement, l'intervention féministe ne vise pas à aider les femmes à s'adapter aux conditions de leur oppression, mais elle les soutient dans leur démarche de remise en question des conditions sociales qui les oppriment et à les aider à faire des choix dans leur propre vie.

L'intervention féministe a pour objectifs et pour stratégies de:

- soutenir et respecter les femmes dans leurs démarches;
- respecter les choix, les valeurs et les besoins des femmes et éviter le jugement;
- faire alliance avec les femmes et établir un lien de confiance;
- favoriser l'empowerment des femmes ou la reprise de pouvoir sur leur vie;
- travailler à la conscientisation des femmes en prenant en compte la pluralité et la complexité des expériences d'oppression;
- favoriser des rapports égalitaires, avec la prise de conscience et l'analyse des rapports de pouvoir et des privilèges de certains;
- reconnaître que certaines femmes peuvent cumuler plusieurs formes d'oppression reliées

FEMMES EN DÉTRESSE

à leur statut, leur classe, leur race, leur orientation sexuelle ou leur handicap physique, et que ces formes d'oppressions peuvent les rendre plus;

- briser l'isolement des femmes vulnérables et développer leur solidarité;
- lutter pour un changement individuel et social.

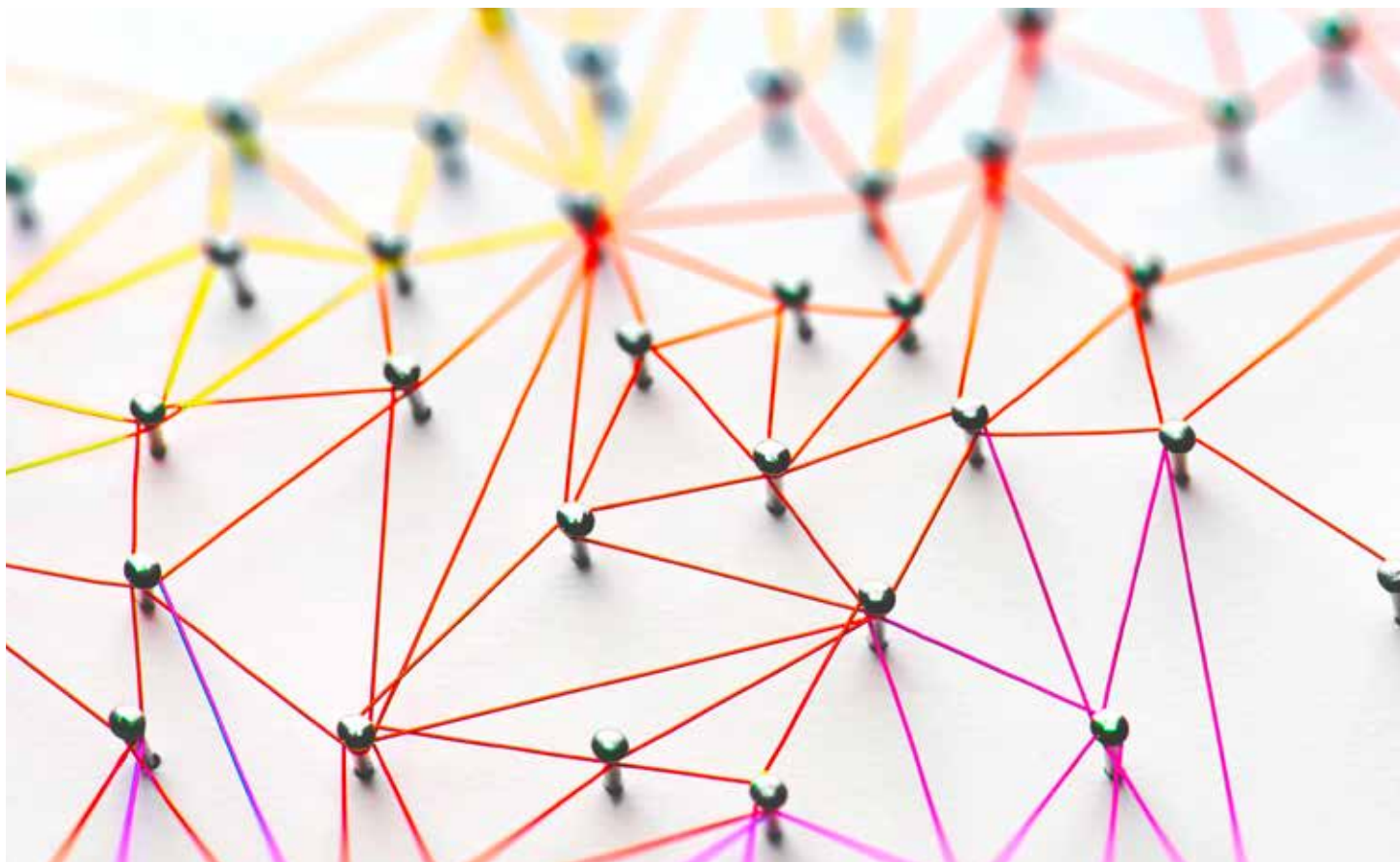
TRAVAIL EN RÉSEAU

Considérant la complexité des situations sociales, familiales et personnelles de notre public cible, nous sommes amenées à développer en permanence nos liens avec les autres prestataires de nos domaines d'action.

Ainsi, à part les ministères avec qui l'asbl FED est conventionnée et la Police grand-ducale, nous travaillons régulièrement avec les prestataires les plus divers.

C'est l'interaction avec ces différents prestataires qui permet d'approcher plus globalement la personne et son environnement et de rendre l'aide et le soutien plus adaptés et efficaces dans la durée.

Le travail en réseau commence tout d'abord en interne, les différents services de Femmes en détresse collaborent de façon constructive et conséquente afin d'améliorer le soutien proposé aux femmes et aux victimes.



FEMMES EN DÉTRESSE

PRÉSENCE DE FED DANS LES MÉDIAS

Cette année encore, les services de femmes en détresse étaient visibles dans les médias par le biais d'articles, d'annonces et d'interview. Ci-joint un aperçu non-exhaustif de la présence de FED dans les médias au courant de l'année 2018

- **RTL Journal le 25.05.2018**
Interview concernant REVIS
CFFM/Martine Bretz
De 25.05.2018, am Kader vum Bäitrag vum Bérangère Beffort am Journal vun RTL-Télé :
« Wa Flüchtlingen no 12 Méint Äddi soe mussen. - Am Kader vum neien

- Revis-Gesetz hoffen Hëlleforganisatiounen, datt Aschränkunge behuewe ginn.» war och de CFFM ëm séng Meenung gefrot gin, wat fir Change-mentaux'en sech vum neie REVIS-Gesetz erhoffen.
<http://tele.rtl.lu/emissionen/de-journal/3125373.html>

- **Reporter.lu le 04.06.18**
article paru sur <https://www.reporter.lu/>:
« Alleinerziehende Mütter - Wenn die Wohnungssuche zur Odyssee wird »
par Kyra Fischbach CFFM

Unter Frauen

Ein soziales Projekt bietet Migrantinnen Chansuren in Sachen Integration



Unter Frauen
Ein soziales Projekt bietet Migrantinnen Chansuren in Sachen Integration

„Wir können diese Fertigkeiten hier“, sagt eine Teilnehmerin in der Runde und lächelt ein bisschen. Die Teilnehmerinnen des Projekts „Unter Frauen“ arbeiten an einem gemeinsamen Projekt. Sie sind alle Migrantinnen, die in Luxemburg leben und sich in den letzten Jahren in das Land integriert haben. Das Projekt wird von der Caritas und dem Frauenbüro der Caritas durchgeführt. Die Teilnehmerinnen lernen hier, wie sie ihre Fertigkeiten in den verschiedenen Bereichen des Lebens einsetzen können. Sie lernen auch, wie sie sich in der Gesellschaft integrieren können. Das Projekt ist ein wichtiger Schritt zur Integration der Migrantinnen in die luxemburgische Gesellschaft.

2 DOSSIER MONOPARENTALITÉ

Quotidien

Monoparentalité, la galère en solitaire

Le début engagé mardi soir par le LISER et le Quotidien à la Kulturfabrik à Esch-sur-Alzette a mis en lumière les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontées les familles monoparentales.



45%
Le chiffre est alarmant : 45% des familles monoparentales vivent dans une situation de précarité. C'est ce que révèle une étude récente menée par le LISER et le Quotidien. Cette situation est due à de nombreuses raisons, notamment à la faible rémunération des femmes, à la charge fiscale élevée et à la difficulté de trouver un logement abordable. Ces familles sont confrontées à de nombreuses difficultés, notamment financières et sociales. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures pour soutenir ces familles et améliorer leur situation.

REPORTER

Wenn die Wohnungssuche zur Odyssee wird



REPORTER
Wenn die Wohnungssuche zur Odyssee wird

Die Wohnungssuche ist für viele Eltern, besonders für die alleinerziehenden Mütter, eine wahre Odyssee. Die Suche nach einer geeigneten Wohnung ist oft mit hohen Kosten und langen Wartezeiten verbunden. Dies führt zu erheblichen finanziellen Schwierigkeiten und Stress für die Familien. Die alleinerziehenden Mütter sind oft die Hauptverantwortlichen für die Finanzierung der Wohnung, was ihre finanzielle Situation weiter verschärft. Es ist wichtig, dass die Politik Maßnahmen ergreift, um die Wohnungssuche für diese Familien erleichtern zu können.

- **Wort le 16.06.18**
« Projet Ciao »
KB/Ciao

- **Le Quotidien/Woxx le 21.06.18**
CFFM - 19.6.2018
« Monoparentalité = Précarité ? »
Un café-débat organisé par le LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research) et « Le Quotidien »
<https://www.liser.lu/?type=module&id=207>

FEMMES EN DÉTRESSE



■ **Gemengebuet Mamer Juillet 2018**
Remise de certificats Naxi



■ **Wort le 02.07.18**
Présentation service SKKD



■ **Journal le 06.07.18**
Présentation service SKKD



■ **Le Quotidien le 10.07.18**
« Anniv SKKD » SKKD

■ **RTL Radio le 17.07.18**
« Interview sur le Stalking »
Visavi/Isabel Da Silva



■ **Wort le 21.07.18**
Présentation service SKKD

■ **Le Quotidien le 03.08.18**
Travail de prévention AC/Andrée Birnbaum

■ **Wort le 24.11.18**
Violence domestique AC/Andrée Birnbaum



FEMMES EN DÉTRESSE

LA GOUVERNANCE

Le conseil d'administration qui se compose de bénévoles est issu de l'assemblée générale de l'association.

Les membres du conseil d'administration

- HIRTZ Monique - **trésorière**
- KAPGEN Malou - membre
- LAUTERBACH Astrid - **secrétaire adjointe**
- LORENTZ Nicole - membre
- MANDERSCHIED Karin - **présidente**
- MEYER Karin - membre
- OLINGER Bente - **secrétaire**
- SCRIPNITSCHENKO Nathalie - membre
- THINNES Catherine - **vice-présidente**
- WELTER Christiane - membre

En collaboration étroite avec la direction de Femmes en Détresse ASBL, composée de la directrice générale, Madame Andrée Birnbaum et de la responsable des ressources humaines, Madame Lydie Goergen, le conseil d'administration gère l'association dans le respect de ses objectifs et valeurs et de toutes les dispositions légales et réglementaires pouvant par ailleurs toucher son domaine.

FEMMES EN DÉTRESSE

LES AFFILIATIONS DE FEMMES EN DÉTRESSE

Les membres du Conseil d'administration et les employées de Fed sont engagées dans diverses structures, associations et groupes de travail afin d'améliorer en permanence la situation des femmes au Luxembourg et au niveau international.

La liste est actualisée au 1^{er} janvier 2019.

Conseil national des femmes du Luxembourg :

Nicole Lorentz et Karin Manderscheid (membres effectives), et Astrid Lauterbach et Catherine Thinnes (membres suppléantes)

Plate-forme de concertation avec le Ministère de l'Égalité des Chances:

Andrée Birnbaum, Karin Manderscheid et Lydie Goergen

Plate-forme «Economie solidaire»:

Virginie Coll

Fédération des acteurs du secteur social (FEDAS):

Catherine Thinnes

Conseil Supérieur de la Famille:

Nicole Lorentz (membre effective), Christiane Welter (1^{ere} suppléante)

Wunnengshëllef:

Andrée Birnbaum et Evelyne Spautz

Coopération entre professionnel-le-s dans le domaine de la violence:

Andrée Birnbaum et Olga Strasser (effectives), Céline Gérard, Chantal Ronkar (suppléantes)

Comité de suivi de la lutte contre la traite des êtres humains

du Ministère de la Justice: membre effectif: Andrée Birnbaum, membre suppléante: Sana Mourad

LEF (Lobby européen des femmes):

Andrée Birnbaum

WAVE (Women Against Violence Europe)

Monique Lucas et Caroline Stella

ECPAT:

Andrée Birnbaum

Action hiver (Ministère de la Famille):

Isabel Da Silva.

FEMMES EN DÉTRESSE / UTILISATION DES DONS

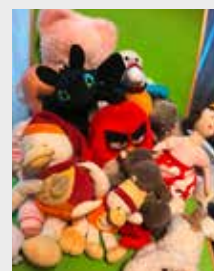
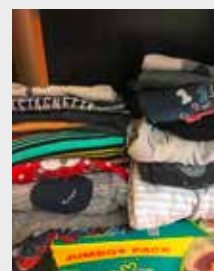
- En septembre 2018, le « Meederchershaus » a eu un don s'élevant à **538€** de la part du Lycée Nic Biever, Dudelange. L'argent a été collecté à l'occasion du « Bichermaart » de l'établissement scolaire.



LES DONS VERSÉS À L'ASSOCIATION FEMMES EN DÉTRESSE SONT UTILISÉS DE FAÇON PERTINENTE EN FONCTION DU PUBLIC-CIBLE DE CHAQUE SERVICE.

A titre d'exemple, quelques utilisations de dons de l'année 2018 :

- 1000€ versés au Rotary Echternach/Moselle pour le buffet-enfants de notre fête d'anniversaire
- T-shirts roses pour notre fête d'anniversaire sponsorisés par Mr Claude Lang du café „Kleng Gemeng“ à Mamer
- Colonie de vacances pour les femmes et les enfants qui résident dans nos refuges
- Cadeaux de Noël pour les filles du service Meederchershaus
- Meubles pour les femmes et enfants victimes de violence domestique (SAVVD, Fraenhaus, VISAVI)
- Cours de langue pour les femmes issues de la migration (Fraenhaus, SAVVD, Kopplabunz)
- Aide de financement de plusieurs permis de conduire (Fraenhaus)
- Matériel de bricolage pour les enfants malades (SKKD)
- Paiement de factures avocats (NAXI, SAVVD, ...)



Les dons reçus par l'association sont utilisés au profit d'activités spéciales des différents services (séjours de vacances, frais d'inscription à des formations, réalisation de projets des différents services ou participation au financement de projets personnels des clientes ...).

L'a.s.b.l. Femmes en Détresse étant reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, les dons lui versés sont fiscalement déductibles.

Compte BCEE No IBAN LU87 0019 1106 6556 2000.

Informations sur les activités des services sur Internet : www.fed.lu



18-20 rue Glesener
L-1630 Luxembourg
B.P. 1024
L-1010 Luxembourg

Tél.: 40 73 35
Fax: 40 73 34
e-mail: organisation@fed.lu
www.fed.lu